

REVUE MUNICIPALE
JANVIER-JUIN 2017
Kelaouem gêr • Genver-Mezheven 2017



KOMBRID
Sant-Voran

2017

Combrit

Sainte-Marine

PLEIN PHARE SUR 2017



COMBRIT
COMMUNE AGRICOLE



ZOOM SUR LES
CHANTIERS 2016-2017



RÉFUGIÉS :
DES BÉNÉVOLES MOBILISÉS

ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} JUIN 2016 AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

NAISSANCES

Lise HENAFF
Eloïse GESTIN
Perrine LE DANTEC
Victoria SOUETRE
Reyan TUMA
Elouan COSQUER
Ewen DUPONT
Harry HEMERY
Nils BARON
Sihouban WIOLAND
Naëlle AUFFRET
Evy SEVIGNON
Baptiste ABALAIN
Siwan GRIFFON
Léandro JEGOU
Clémence ROINSON
Anouk GUIBERT

MARIAGES

Régis LE PORT
et Marjolaine MERCIER
Bruno TANGUY
et Samuel BELLE
Stéphane DELANOË
et Karen QUINTIN
Benjamin PANEL
et Camille FICAGNA
Alexandre BESNARD
et Océane WILLARD
Christophe BODENES-BARANGER
et Christine LESNE
Benôit DE VANDIÈRE
DE VITRAC DE BELLUSIERE
et Marine PASQUIER
Emmanuel PENNANÉAC'H
et Julie TANTER
Franck COQUEMER
et Cindy LE GALL
Patrick LE LEC
et Nathalie L'HÉNORET

DÈCÈS

Bernard CLAVÉ
DE OTAOLA
Jeanne TOULEMONT
veuve Le Corre
Jean-Lou JACOPIN
Robert LE MENN
Thérèse LE NARZUL
veuve Beaufrils
Marcel LE MOAL
Suzanne LAFORGE
veuve Tréguier
André Lemerle
Alain LE DOUGUET
Jean CORIOU
Claude BORNEMISZA
Jean QUEFFÉLEC
Francis POLVÉCHE
Annick BASCLE
épouse Datry

Marie-Thérèse THOS
épouse Potier
Jean-Pierre PERENNOU
Laurent Castric
Marie LE LAY
veuve Pavec
Philippe POTIER
Jean CORBOLIOU
Monique KERDRANVAT
veuve Struillou
Guy KÉROURÉDAN
Yvonne QUINTIN
veuve Delorme
Gaston LOUYER
Denise LÉZENVEN
veuve Kérisit
Augustine SOURON
veuve Férec
Roger LE GOFF

Pauline HÉLIAS
veuve Férec
Marie PÉRON
Marie BRIEC
veuve Cariou
Marie DAOULAS
veuve Béchenne
Jean-Charles LE COZ
Lucien LOUARN
Sohan BIGER
Roger BERTON
Bernadette LE BLÉIS
veuve Bihan

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

MAIRIE 02 98 56 33 14

> Accueil / État civil

- Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 17 h

> Urbanisme

- Lundi, jeudi, vendredi :
8 h 30 - 12 h /
13 h 30 - 17 h
- Mardi, mercredi :
8 h 30 - 12 h

> CCAS

- Du lundi au vendredi :
8 h 45 - 12 h 30
13 h 15 - 16 h 30

ABRI DU MARIN

02 98 51 94 40

> Hors vacances scolaires :

- Du jeudi au dimanche :
14 h - 18 h

> Vacances scolaires :

- Du mercredi au dimanche :
14 h - 18 h

MÉDIATHÈQUE

02 98 51 90 81

- Lundi : 10 h - 12 h
- Mercredi :
10 h - 12 h / 15 h - 18 h
- Vendredi :
16 h 30 - 18 h 30
- Samedi : 10 h - 12 h 30

BUREAU DU PORT

02 98 56 38 72

> Hors saison :

- Du lundi au vendredi :
8 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30
- Samedi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- Dimanche :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
(suivant arrêté municipal)

> En saison (juillet-août) :

Tous les jours : 8 h - 20 h

AGENCE POSTALE

SAINTE-MARINE

02 98 56 30 75

> Hors vacances scolaires :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 30 - 11 h 30
- Mercredi : 9 h - 12 h 30

> Vacances scolaires :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h - 11 h 30
- Mercredi : 9 h - 12 h 30

LA POSTE COMBRIT

02 98 56 35 19

- Du lundi au vendredi :
9 h - 12 h
- Sauf le mardi : 9 h 15 - 12 h

DÉCHETTERIE

02 98 51 31 42

- Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 11 h 50 / 14 h - 17 h 50
- Le samedi :
9 h - 11 h 50 / 14 h - 17 h 50
- Fermée les dimanches
et les jours fériés.

TÉLÉPHONES UTILES

MÉDECINS

- COADOU Iseult /
CHAPPEY Sébastien :
02 98 56 30 27
- CHAPIN Thierry :
02 98 56 46 01

INFIRMIÈRES

> Au bourg :
- RAOUX Odile,
LE GUENNO Edwige :
02 98 56 31 12
- SOURON Damienne,
ROGER-AGRA Sandra,
LE FLOC'H Gaëlle,
QUEFFÉLEC Stéphanie :
02 98 56 32 69

> À Sainte-Marine :

- LE DAIN Céline :
02 98 51 29 77
- MORVAN Marie-Annick,
FEURPRIER Hélène,
JONCOUR Catherine
TINCQ Typhaine :
02 98 51 50 31

DENTISTES

> Au bourg :
- DURAND Claude :
02 98 56 34 27
- BOYER Franck :
02 98 51 92 92
> À Sainte-Marine :
- LE VAGUERESSE Ivan :
02 98 51 90 10

PÉDICURES PODOLOGUES

- KINGER Anne-Catherine :
02 98 56 28 90
- BAUDEY Isabelle :
02 98 51 91 14

KINÉSITHÉRAPEUTES

> Au bourg :
- BURBAN Clarisse :
09 81 31 03 80
- CHAUVIÈRE Nathalie :
02 98 56 32 16
- LARONNEUR Quentin :
09 81 31 03 80
> À Sainte-Marine :
- BEUZET Marie-Pierre /
DESCAZOT Cécile :
02 98 56 32 16

OSTÉOPATHE

- ETIENNE-CAYZAC Boris :
07 83 90 20 11

PHARMACIE DE LA MARINE

- TREANTON-GUILLERM Sylvie :
02 98 56 34 20

CABINET VÉTÉRINAIRE DE L'ODET

- BARON François /
VIEUX-VIOLEAU Isabelle :
02 98 58 41 15

Défibrillateurs

Installés à l'espace sportif de Croas-Ver, à l'école du Bourg, aux vestiaires de foot à Croas-Ver jusqu'au 30 juin, à la déchetterie, au restaurant "Bistrot du Bac" au port de Sainte-Marine, au centre des maîtres-nageurs sauveteurs durant l'été, les défibrillateurs peuvent être utilisés par tous, formés ou non aux gestes de premiers secours. L'utilisation de l'appareil est simple et renforce les chances de survie d'une personne victime d'un arrêt cardiaque.



SOMMAIRE

- 2 État-civil
Infos pratiques
- 3 Édito
Sommaire
- 4 Vie associative
- 6 Travaux
- 9 Littoral
- 11 Port
- 13 **DOSSIER PLEIN PHARE :
AGRICULTURE.**
*Des Combritois
attachés à leur terre*
- 17 Environnement
- 19 Social
- 22 Jeunesse / Écoles
- 25 Sports
- 26 Agenda
- 28 Territoire
- 30 Vivre à Combrit
- 31 Expression politique
- 32 Exposition à l'Abri du Marin



Directeur de la publication :
Jacques Beaufls

Rédactrice en chef :
Christelle Daniélou-Gourlaouen

Rédaction :
les élus et salariés de la commune,
les associations et les écoles

Crédit photos :
les élus et salariés
de la commune et du Sivom,
Sylvie Blias-L'homme, Marie-Anne Garin,
Louise Garin, Yvon Goenvec,
Karen Quintin, Guy Riou

Couverture :
"Phare de Sainte-Marine", Steven Poulhazan

CONTACT MAIRIE

Tél : 02 98 56 33 14
Fax : 02 98 56 40 65

mairie@combrit-saintemarine.fr
www.combrit-saintemarine.fr

Conception - Impression :
Imprimerie Tanguy - Pont-l'Abbé
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.



2017. ANNÉE D'ACQUISITIONS

Édito

2016 s'achève, avec son lot de drames qui nous a traumatisés, justifiant le maintien de l'état d'urgence. Gardons espoir et souhaitons que la nouvelle année soit plus joyeuse. Elle sera, certainement, très animée avec les élections présidentielles et législatives du printemps. À Combrit Sainte-Marine, 2017 sera également animée grâce aux manifestations organisées par les associations et la commune. Le week-end de l'Ascension, nous fêterons ainsi les 30 ans du port de Sainte-Marine et nous soutiendrons les jeunes footballeurs du Mondial Pupilles.

2017 sera une année d'acquisitions de biens immobiliers du Sivom et de la salle de Pen Morvan. Les prochains mois seront consacrés à la poursuite de travaux, notamment de voiries. Après Combrit en 2016, Sainte-Marine sera au cœur des chantiers de l'année. Ces travaux seront réalisés, bien sûr, sans augmentation des taux d'imposition des taxes locales, comme nous nous y sommes engagés.

Avant l'été, le Plan local d'urbanisme sera approuvé, après une étude de près de cinq années. Une enquête publique est prévue au printemps pour recueillir l'avis des Combritois.

La maîtrise du développement et du budget communal est notre préoccupation quotidienne.

Que l'année 2017 vous apporte tout ce que vous souhaitez, santé, paix, sérénité et joie, pour vous même ainsi que pour tous ceux qui vous sont chers.

Henri STÉPHAN

Premier adjoint au Maire, chargé des Finances
et de l'Administration générale

2017, ur bloavezhad prenidigezhioù

Tost echu eo 2016, ur bloavezhad gwalldaolioù skrijus, o doa traomatekaet ac'hanomp hag a lak reizh delc'her gant ar stad a zifrae. Dalc'homp spi hag hetomp e vo laouenoc'h ar bloavezh nevez. Bev-buhezek e vo, sur a-walc'h, gant dilennadegoù ar Prezidant hag ar Gannaded en nevezamzer. E Kombrid Sant-Voran, e vo birvilh e 2017 ivez, a-drugarez d'an abadennoù kinniget gant ar c'hevredigezhioù hag ar gumun. Da zibenn-sizhun Yaou-Bask e vo lidet tregont vloaz porzh Sant-Voran, ha ni a skoazello c'hoarierien fobal yaouank "Mondial Pupilles" E -kerzh 2017 e prenimp madoù savadurel eus ar SIVOM ha sal "Penn Morvan" Er mizioù kentañ e vo kendalc'het gant al labourioù, war an heñchoù da skouer. Goude Kombrid, e 2016, Sant-Voran a vo plaset e-kreiz chanterioù ar bloavezh. Hep kreskiñ an tailhoù evel-just, e vo graet al labourioù-se, hervez hon engouestloù. A-raok an hañv ar PLU a vo asantet goude ur studi a bemp bloaz. An enklask foran zo rakwelet en nevez-amzer evit dastum alioù Kombridiz Mestroniañ diorroadur ha budjed ar gumun zo hor preder war ar pemdez. Ra zegaso 2017 ar pezh a fell deoc'h : Yec'hed, peoc'h, levezon ha joa, evidoc'h hag evit an holl dud a garit.

Henri STÉPHAN

eilmaer kentañ karget eus an arc'hant hag ar melestradur hollek



LA PÉTANQUE COMBRITOISE LE NATIONAL PÉTANQUE EN LIGNE DE MIRE

Du 19 au 21 août, 4 000 passionnés de boules en métal se sont donnés rendez-vous sur les terrains de Croas-Ver pour assister au 12^{ème} National pétanque. L'édition bretonne de cette compétition est organisée depuis 1999 par l'association La Pétanque combritoise.

/// Plus de 4000 spectateurs ont assisté aux compétitions du National pétanque sur les terrains de Croas-Ver, à Combrit.



/// Julien Lamour, Damien Hureau et Christophe Trembleau, ici entourés de Henri Stéphan, premier adjoint au maire, le maire Jacques Beaufils et Alexis Flochlay, président de la Pétanque combritoise.

Un an de préparation pour trois jours de compétition de haute voltige. C'est le pari, un peu fou, que se lance, depuis près de 20 ans, La Pétanque combritoise pour organiser l'édition bretonne du National pétanque. "Cet été, nous avons reçu 2 500 joueurs, venus des quatre coins du pays, dont des membres de l'Equipe de France", annonce, fièrement, Alexis Flochlay, président de l'association depuis 29 ans. Ces sportifs de haut niveau, comme Damien Hureau, Julien Lamour et Bruno Rocher "sacré champion du monde en 2004", attirent le public. "Ce sont ceux qu'on voit à la télé, sur l'Equipe 21". Au total, 4 000 spectateurs sont venus assister à la compétition. Pour la bonne mise en route de

l'événement sportif, La Pétanque combritoise a pu compter sur le coup de main précieux et fidèle du Comité des fêtes, du Comité départemental de pétanque, de la Clarté - Fête paysanne, de Force T du Pays bigouden et des employés des services techniques, sans oublier le soutien financier de la municipalité et des sponsors. "Notre budget est important", souffle Alexis Flochlay.

UNIQUE EN BRETAGNE

Combrit est la seule commune bretonne à accueillir le National pétanque. "Ce tournoi existe depuis 1999. Avant, il avait lieu tous les ans et dans plusieurs communes en Bretagne. Mais comme cela demande beaucoup de préparation et d'investissement, nous sommes les seuls aujourd'hui à pouvoir proposer ce tournoi dans la région. Et tous les deux ans", précise Alexis Flochlay. Une cinquantaine d'autres communes françaises, parfois de plus grande envergure, mettent en place cette compétition de passionnés de boules en métal. Les atouts de la Pétanque combritoise ? Ses adhérents — une centaine de personnes de tous les âges —, ses bénévoles et surtout ses terrains. "Nous avons 150 terrains de pétanque, c'est pas rien... Et on a la chance d'avoir de bons joueurs. Stéphane Vergoz et André Gross ont conservé leur titre, obtenu en 2014". La prochaine édition du National Pétanque

aura lieu en août 2018, toujours à Croas-Ver. "Et avec la participation confirmée de Christian Fazzino" surnommé le joueur du siècle, en raison de son palmarès impressionnant.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL EN AVRIL

D'ici là, la Pétanque combritoise poursuit ses activités à Croas-Ver, ses entraînements "tous les mercredis après-midi, même s'il pleut" et ses compétitions. Ainsi, du 29 au 30 avril aura lieu le Championnat départemental de doublettes seniors et féminines à Combrit, "un tournoi qualificatif pour le championnat de France". Les compétitions et les résultats sont le cœur même de l'association. "En 2017, nous aimerions que nos équipes gagnent en divisions ou se maintiennent à leurs niveaux actuels". Fin 2016, l'équipe A est montée en Régional et a remporté la Coupe du Finistère. L'équipe des jeunes, qui n'est pas en reste, a accédé à la troisième division. De son côté, l'école de pétanque, animée bénévolement par un éducateur diplômé d'Etat, forme une dizaine d'enfants aux règles de ce jeu historiquement provençal. "Nous recherchons d'autres joueurs... Et pas que des jeunes. Tout le monde peut venir !". L'adhésion et la licence pour les enfants sont gratuites.

Pour plus de renseignements : Alexis Flochlay, président : alexis.flochlay@aliceadsl.fr / 06 13 93 06 76

COMITÉ DE JUMELAGE EN ROUTE VERS 45 ANS D'AMITIÉ AVEC GRAFENHAUSEN

/// En janvier 2016, les enfants de l'école publique du Bourg ont visité Grafenhausen en profitant des joies de la neige.



Depuis près de 45 ans, les liens entre Combrit, la bigoudène, et Grafenhausen, la germanique, sont de plus en plus forts. Des échanges se font régulièrement entre les deux communes, mettant en avant l'amitié franco-allemande.

"Le Comité de jumelage a pour but d'animer, de fortifier et de soutenir les échanges entre Combrit et Grafenhausen, en partenariat avec le maire Jacques Beaufils et le conseil municipal", rappelle Jean-Michel Pavéc, le président de l'association combritoise. Instaurée en mai 1974 à Combrit par les maires des deux communes, Werner Pepper et Henri Péron, l'identité même du Comité n'a pas varié. Elle s'est plutôt intensifiée. Au fil du temps, les liens se sont renforcés et des échanges se font régulièrement entre Combrit-Sainte-Marine et Grafenhausen.



/// Tous les samedis après-midi, les brodeuses se retrouvent à Croas-Ver, autour de leurs ouvrages.

BAGAD ET CERCLE DE COMBRIT

LES PETITES FÉES DE L'ATELIER DE BRODERIE

Lancée il y a une quinzaine d'années par Nadine Chaminand, l'atelier broderie et couture du Bagad et Cercle celtique de Combrit ne désemplit pas. Elles sont une quinzaine de femmes, âgées de 15 à 77 ans, à œuvrer dans l'ombre. À coups d'aiguilles, de fils et de nuits blanches, ces passionnées ne comptent pas leurs heures. "Ce n'est pas un cours de broderie. Chacune arrive avec son niveau d'expérience et apprend au fur et à mesure", insiste Marie-Rose Duval, animatrice de l'atelier. Les costumes et les coiffes sont choisis par la chorégraphe de l'association.

RECHERCHE DE MODÈLES

Cette saison, les années 20 à 50 seront mises à l'honneur. "Pour fabriquer les costumes et les coiffes, on trouve des modèles et on les copie", explique Marie-Rose Duval. "On ne peut pas utiliser les anciens costumes. Fabriqués en soie, ils s'abîment naturellement avec le temps", ajoute Nadine Chaminand. Alors, les brodeuses fouinent, recherchent des modèles, chez les particuliers, chez les collectionneurs, dans les braderies, sur

Internet... Partout. Puis elles dessinent à main levée et réadaptent les costumes en fonction des matériaux et de la morphologie des musiciens et des danseurs. "Les matériaux utilisés à l'époque sont introuvables. Alors, on prend ce qu'on trouve de mieux. Et puis, on doit réadapter les costumes en fonction des corps : les filles d'aujourd'hui sont bien plus grandes qu'auparavant", analyse Nadine Chaminand. En ce moment, les brodeuses travaillent sur une série de six plastrons brodés dont le modèle date de 1900. "Cela renouvellera la garde-robe du groupe", glisse en souriant Marie-Rose Duval. Et d'ajouter : "Et puis, on aime ça, faire de la broderie, de la couture, de la création. On est des passionnées avant tout !". L'atelier recherche des personnes, filles et/ou garçons, prêtes à s'investir selon leurs envies. L'association est reconnue d'utilité publique, de ce fait, les entreprises et/ou les particuliers peuvent lui transmettre des dons, déductibles d'impôts.

Pour plus de renseignements, contacter Marie-Rose Duval / 06 70 48 37 97



/// Les broderies sont faites minutieusement, le plus souvent à la main, apportant de la qualité au travail.

Info...

Le Bagad propose un atelier éveil musical tous les samedis de 11 h à 12 h, à Croas-Ver, pour les enfants âgés de 5 à 8 ans.

Au programme : écoute, découverte de différents instruments, apprentissage du solfège, fabrication d'instruments.

Tarif : 30 € l'année.

Sébastien Montefusco / 06 78 97 80 95

En mai, 37 enfants de CM de l'école Notre-Dame de la Clarté ont ainsi passé quelques jours à Grafenhausen. Pour ceux de l'école publique du Bourg, le voyage avait eu lieu en janvier 2016. L'occasion pour eux de découvrir cette commune située en plein cœur de la Forêt-Noire. En mai 2015, les jeunes footballeurs allemands étaient venus fouler l'herbe bretonne à l'occasion du Mondial Pupilles. Ils devraient revenir pour la prochaine édition, qui se déroulera du 25 au 28 mai 2017. L'amitié entre les deux communes ne concerne pas seulement les minots. Ces derniers mois, de jeunes allemands sont venus réaliser un stage ou un contrat auprès de la mairie de Combrit. Des expériences facilitées par le Comité de jumelage. Le Bagad et le Cercle celtique de Combrit participent également à des manifestations culturelles avec des musiciens de la commune allemande. En octobre

seront célébrés à Grafenhausen les 45 ans du Comité de jumelage. L'anniversaire "version bigoudène" sera fêté en juin 2018. En attendant de souffler les bougies, les Combritois sont invités par le Comité à découvrir la Dorffest, la fête du village, en juin. Ils pourront alors faire découvrir leurs produits locaux aux Allemands. Le trajet se fera en avion.

L'assemblée générale, de l'association aura lieu le 11 février.

Contact : Jean-Michel Pavec, président, 06 84 19 73 47

/// Au printemps 2016, les enfants de l'école Notre-Dame de la Clarté se sont rendus en Allemagne.



POLE NAUTIQUE

FIN DES TRAVAUX PRÉVUE AU PRINTEMPS

Depuis fin 2015, les travaux de réhabilitation s'enchaînent au Manoir de Kérobistin. De centre de loisirs, il est aujourd'hui dédié aux activités nautiques de la commune.

Lancé par la municipalité en 2015, le projet de réhabilitation du Manoir de Kérobistin en Pôle nautique entame sa dernière phase. La fin des travaux devrait avoir lieu ce printemps. La première partie des travaux était concentrée au niveau du rez-de-chaussée du manoir, créant des espaces de travail (salles de réunion et bureaux) et d'accueil pour le personnel du Pôle nautique, les associations de la commune : le Club d'aviron de l'Odet, Team Marara Va'A (pirogue tahitienne) et le Centre nautique. Les enfants de 3 à 6 ans ont

/// La nouvelle entrée, lumineuse et accueillante, dessert plusieurs espaces de travail.



désormais leur propre salle, "Le jardin des mers", où ils peuvent découvrir les phénomènes du vent et de l'eau. Un monte-personne a été installé afin de faciliter l'accès au premier étage, investi par l'association Nautisme en Bretagne. Un perron pour les personnes à mobilité réduite a été créé à l'entrée du bâtiment, tout comme un aménagement paysager. "C'est un bel outil de travail", commente, enthousiaste, Nicolas Roux*, nouveau directeur du Centre nautique. Avec Marie Jacob, directrice adjointe, ils ont pris possession des lieux en novembre. Jusqu'en avril, les travaux concerneront la partie humide du centre, soit les vestiaires, les douches, les sanitaires et les différents lieux de stockage.

COUP DE POUCE À 60 %

D'un coût total de 588 996,96 € HT, les travaux de réhabilitation du Manoir de Kérobistin est un projet important pour la commune de Combrit. "Nous avons reçu plus de 60 % de subventions notifiées d'organismes publiques", précise Gwen Pennarun, adjoint aux affaires portuaires et nautisme. La Région Bretagne, le Conseil départemental du Finistère et l'Etat par la Dotation d'équipements des territoires ruraux, apportent ainsi leur soutien. "Et nous bénéficions d'un prêt à taux zéro sur 20 ans", note Henri Stéphan, adjoint aux finances.



/// Pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, un perron a été créé à l'entrée du manoir.

Le chantier terminé, Combrit abritera l'un des "plus beaux centres nautiques de Bretagne", estime Gwen Pennarun.

* Lire l'interview de Nicolas Roux, en page 10 ("Littoral").



/// Le premier étage du manoir est occupé par l'association Nautisme en Bretagne. Pour y parvenir, un monte-personnes a été installé.



/// Un préau a été installé aux abords du restaurant municipal.

RESTAURANT MUNICIPAL

PREMIERS COUPS DE FOURCHETTE DÉBUT AVRIL

Les premières assiettes du restaurant municipal seront servies début avril. La cuisine centrale, dont le coût des travaux est de 1,2 M€, produira alors 360 repas chaque midi. Sur place, près de 180 enfants déjeuneront : l'ensemble des élèves de l'école publique du Bourg et les primaires de l'école privée Notre-Dame de la Clarté. Les repas des maternelles de Notre-Dame de la Clarté et ceux des élèves de l'école Sainte-Marine seront livrés. La livraison sera assurée par un employé communal. Le personnel de la mairie pourra également déjeuner sur place, un espace

étant prévu. Le restaurant municipal, de 560 m², proposera des repas "confectionnés sur place avec des produits locaux" précise Henri Stéphan, premier adjoint au maire. Pour assurer cette exigence, l'embauche d'un chef-gérant est prévue fin mars. Il sera soutenu par trois autres employés communaux dont une cuisinière, mobilisés pour assurer le service.

Les tarifs de restauration scolaire sont maintenus.



/// En décembre, les agents des services techniques ont installé la boîte à lire.

PARK AN TREIZOUR INAUGURATION AU PRINTEMPS

Le jardin du passeur de Sainte-Marine (*Parkan Treizour en breton*) sera inauguré au printemps. Ces derniers mois, d'importants travaux d'aménagement ont été effectués, dont 70 % ont été financés par des subventions publiques. Après la réfection des murs, les paysagistes ont créé un chemin le long duquel deux bancs, ainsi qu'une boîte à lire, ont été installés. Une passerelle en bois, des arbres fruitiers et des panneaux

d'informations ont été mis en place. Le lavoir et sa fontaine, situés à proximité, ont eux aussi été rénovés. Les travaux ont permis de découvrir que le béton cachait un dallage de pierres anciennes, elles aussi restaurées.

PLAN LOCAL D'URBANISME

ENQUÊTE PUBLIQUE EN AVRIL

Le 23 novembre, le conseil municipal s'est réuni pour adopter le projet de Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, qui remplacera le Plan d'occupation des sols (POS).

Lancé en 2012, le projet de PLU actuel prévoit de produire 900 logements sur 20 ans, avec une enveloppe foncière de 43,70 hectares dont 27,50 hectares

en extension urbaine du bourg de Combrit, de Sainte-Marine et d'un village du territoire. Un projet qui s'inscrit dans le cadre de la Loi Littoral. En avril, une enquête publique sera lancée, afin de recueillir l'avis des habitants de la commune. Le projet sera de nouveau abordé en conseil municipal au printemps. Il sera adopté d'ici l'été.

PARKING DU BOURG

AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE SORTIE

Cet automne, l'accès au parking du bourg a été modifié afin de faciliter la circulation des automobilistes. Une nouvelle sortie perpendiculaire à la chaussée a été ainsi créée. Situé face à l'école Notre-Dame de la Clarté, ce parking présentait de grosses difficultés pour les automobilistes qui, en sortant, souhaitaient se diriger vers les accès ouest du bourg. Certains empiétaient sur la voie opposée, face à la sortie de l'établissement scolaire. D'autres se dirigeaient vers l'église et la mairie, aggravant les conditions déjà difficiles au niveau du carrefour du Croas-Ver.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Le Pape de Plomelin, pour un coût de 9 650 € TTC.



/// Une campagne de mécénat populaire est en cours pour financer une partie des travaux de restauration.

Patrimoine de la commune, la Chapelle de la Clarté, bâtie au XVI^{ème} siècle, devrait recevoir, dès cet automne, ses premiers travaux de restauration. La municipalité vient de désigner une architecte. Une procédure d'appel d'offres est actuellement lancée pour sélectionner les entreprises partenaires. Au programme : la réfection de la charpente, le remplacement des crochets et des ardoises de la couverture, la suppression des joints intérieurs et extérieurs, la

révision du réseau d'eaux pluviales... Ces travaux peuvent se faire, en partie, grâce au soutien de la population. À ce jour, près de 66 000 € ont été récoltés via une campagne de mécénat populaire, menée avec la Fondation du Patrimoine. Près de 70 personnes y ont participé, dont la majorité de la commune. "Ce soutien montre l'attachement des Combritois à leur chapelle", précise Brigitte Le Gall-LeBerre, adjointe à la culture. Et d'ajouter : "Des demandes de subventions sont

actuellement en cours auprès de l'État, la Région et le Département". Les bulletins de souscriptions sont toujours disponibles dans les chapelles et églises de la commune, ainsi qu'à la mairie et à l'Abri du marin. À noter que les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66 %.

CHAPELLE DE LA CLARTÉ COUP DE JEUNE DÈS CET AUTOMNE

ÉGLISE DE COMBRIT

CURE DE JOUVENCE POUR LA CLOCHE N°3

Le 17 janvier, la cloche n°3 de l'église de Combrit est partie en cure de jouvence pour trois mois. Des travaux nécessaires puisque cette cloche présentait un éclatement de l'anse principale dû à l'oxydation de sa bélière. La faible épaisseur de bronze et la mauvaise qualité de fonte de l'époque laissaient pénétrer l'air à travers l'anse principale de la cloche.

Ceci causait l'oxydation de la bélière en acier qui gonflait et provoquait l'éclatement de l'anse principale. L'éclatement d'une anse pouvait se propager en fissure dans le cerveau de la cloche jusqu'à l'atteindre dans sa totalité. Son intégrité était alors menacée. Le montant de ces travaux de réparation est de 5 394 € TTC.



SALLE DE PEN MORVAN

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Pour 2017, la municipalité souhaite acquérir la salle de Pen Morvan, à Sainte-Marine, auprès des HLM Les Foyers. Son utilité restera la même : accueillir les activités des associations de la commune. Toutefois, elle pourra être louée à des particuliers, qui en feront la demande auprès de l'espace sportif.

LAMPADAIRES

LES IMPASSES KERBÉNOEN TRAON ET PEN AR STEIR ÉCLAIRÉES À LA LED

En novembre, de nouveaux lampadaires à led ont été installés impasse de Kerbénœn Traon et impasse de Pen ar Steir. Un choix d'éclairage, plus respectueux de l'environnement, porté par la commune depuis 2008. L'installation de ces nouveaux lampadaires a coûté un peu plus de 31 000 €.

Elle s'inscrit dans le cadre du programme de rénovation de l'éclairage public. Ce programme est aidé financièrement par le Syndicat départemental d'électrification du Finistère (SDEF). Chaque année, deux à trois quartiers de la commune seront concernés. Pour 2017, les quartiers ne sont pas encore définis.

TOILETTES SÈCHES

INSTALLÉES PLAGE DE KERMOR

Avant l'été, des toilettes sèches ont été installées plage de Kermor. Ces travaux ont coûté 20 880 € TTC. Deux autres toilettes sèches devraient être installées au cours de l'année. Les lieux restent encore à définir.

COMMUNE CALENDRIER DES TRAVAUX À VENIR

Outre les chantiers concernant le pôle nautique, le restaurant municipal et le réaménagement du Park an Treizour, plusieurs secteurs de la commune ont mobilisé les agents municipaux des services techniques et des employés d'entreprises extérieures ces derniers mois.

Ainsi, au cours de l'année 2016, plusieurs travaux de voiries, de réfection de

trottoirs, d'enfouissement des réseaux électriques (impasse des Tourterelles, rue de Kerbenœn Traon, à la chapelle de Sainte-Marine, rue de Mortemart, rue de Ménez Noas, rue de l'Estuaire...) ont été effectués. Un jardin partagé a été aménagé à Pen Morvan. Un autre jardin, enrichi d'un espace jeux, a également été aménagé à Saint-Joseph. Des modulaires ont été installés à la mairie.

Pour 2017, des travaux sont d'ores et déjà annoncés. Le chantier d'assainissement, d'enfouissement de réseaux et d'aménagement de voiries se poursuivra rue Jean-Marie-Le-Bris. La réfection et la pose d'un enrobé auront lieu chemin des Douaniers. Des travaux pour améliorer l'éclairage du port et les abords de la chapelle de Sainte-Marine seront programmés dans les prochaines semaines.



CORDON DUNAIRE OPÉRATION CONFORTEMENT AVANT L'HIVER

Du 14 au 22 novembre, le Sivom a entrepris des travaux de confortement du cordon dunaire.

5 500 m³ de sable ont été apportés de la plage de Pen Morvan, à Sainte-Marine, au Treustel afin de protéger le site et les habitations des tempêtes hivernales.

“C'est une opération menée dans l'urgence”, explique Guillaume Esteva-Kermel, chargé de mission prévention et inondation auprès du Sivom (Syndicat intercommunal à vocations multiples de Combrit-Sainte-Marine et l'Ile-Tudy). Avant l'hiver et son lot habituel de tempêtes, il est important de protéger le cordon dunaire et les habitations du secteur. Mi-novembre, 5 500 m³ de sable ont ainsi été récupérés sur la plage de Pen Morvan, à Sainte-Marine, afin de conforter la dune du Treustel, sur 250 m de longueur. La plage de Pen Morvan

n'est pas “dépouillée” de son sable. La limite est respectée. Grâce à la dérive littorale, le sable va naturellement se déposer à Pen Morvan. “On a profité des grandes marées pour mener cette opération, précise Guillaume Esteva-Kermel. Les tracteurs ont pu circuler sans souci sur l'estran”. Le sable, récupéré, a ensuite été tassé par un tracteur à chenille afin de le stabiliser et le renforcer. Fin décembre, des oyats ont été plantés puis des ganivelles ont été installées, afin de protéger la dune.

10 M DE LARGE ET 7,50 M DE HAUTEUR

La dune, confortée, mesure alors 10 m de largeur de berme sur 7,50 m de hauteur. Des mesures obligatoires, établies par un bureau d'étude spécialisé dans les risques de submersion marine, pour un événement centennal. “Au moment des tempêtes, le cordon dunaire va s'éroder, mais pas disparaître. Il est fait pour résister à deux tempêtes successives”, ajoute Jean-Yves Cloarec, agent technique au Sivom. Au-delà, l'entreprise Le Roux de Landudec sera mobilisée pour reboucher les brèches. “En 2014, grâce aux opérations de confortement, la dune avait résisté”, rappelle Guillaume

/// Pour conforter la dune du Treustel, 5 500 m³ de sable ont été nécessaires. Ils ont été récupérés sur la plage de Pen Morvan.

Esteva-Kermel. Le confortement du cordon dunaire se fait dans le cadre du PAPI (Programme d'actions de préventions des inondations). Un programme national dont la partie “submersions rapides” a été créée en 2011, suite aux inondations causées par la tempête Xynthia et ses conséquences dramatiques en Vendée. Grâce au PAPI, des opérations de prévention, des études et des actions de communication auprès de la population peuvent être menées et aidées financièrement. “60 000 € ont été nécessaires pour conforter le cordon dunaire. 70 % ont été subventionnés par la Direction départementale des territoires et de la mer et le Conseil départemental du Finistère, les 30 % restants par le Sivom”. En 2017, d'autres portions du cordon dunaire seront confortées et redimensionnées. “Nous allons déposer un dossier auprès des services de l'Etat et des municipalités concernées pour avoir l'autorisation d'abattre des arbres au Treustel”. Pour le chargé de mission, spécialisé dans les submersions marines, ces arbres, plantés dans les années 70, ne font pas office de rempart naturel face aux tempêtes. “Il y a même des risques de surverse”, les vagues passant entre et par-dessus les arbres très facilement. À la place, des dunes seront recrées, plus efficaces pour contrer les assauts des flots.

/// Grâce à cette opération, la dune est protégée face aux tempêtes hivernales.



CENTRE NAUTIQUE

**NICOLAS ROUX,
NOUVEAU DIRECTEUR**

Après avoir travaillé plusieurs années pour l'UCPA de Bénodet, Nicolas Roux, 36 ans, est le nouveau directeur du Centre nautique de Combrit Sainte-Marine, depuis le 1^{er} octobre. *"Ma mission principale est de développer les activités du Centre nautique, en accueillant de plus en plus de personnes, des Combritois surtout, mais également des gens de l'extérieur"*.

Installé depuis une dizaine d'années en Pays bigouden, Nicolas Roux est secondé dans ses tâches par Marie Jacob, directrice adjointe, Philippe Gredat et

/// Nicolas Roux et Marie Jacob forment la nouvelle équipe dirigeante du Centre nautique.



/// Le 3 décembre, de nombreux bénévoles sont venus donner un coup de main au Centre nautique pour préparer l'hivernage des bateaux.

Camille Montefalcone, deux personnes en contrats aidés. *"En pleine saison, une vingtaine de saisonniers nous donnent un coup de main"*. Une aide précieuse pour assurer la mise en œuvre des activités du Centre. Celui-ci propose des stages de voile à partir de 4 ans, la formation de jeunes moniteurs et du permis côtier tout au long de l'année, des ateliers de voile scolaire pour les enfants de la commune et des communes environnantes et des activités de voile loisirs tous les samedis. *"Nous développons également de l'handi-voile, soit de la voile adaptée aux personnes à handicap"*, précise Nicolas Roux. Un axe important pour l'organisme, dont le nouveau bâtiment*

facilite l'accès des personnes à mobilité réduite. Une soixantaine de bateaux (des catamarans et des dériveurs), une vingtaine de planches à voile et quelques kayaks et paddles sont recensés pour suivre ces activités. *"La rentrée aura lieu mi-mars. D'ici là, c'est la période d'hivernage, nous allons entretenir le matériel et préparer le programme des activités de la saison"*.

**Plus de renseignements
par le site du Centre nautique :
www.cnsm.fr / 02 98 56 48 64**

* Lire en page 6 ("Travaux" :
le réaménagement du Pôle Nautique).

"LES VOILES DE SAINTE-MARINE" PROCHAINE ÉDITION EN JUILLET

Les 6 et 7 juillet a eu lieu la première édition des Voiles de Sainte-Marine, *"un mélange de golf, de voile et d'animations ludiques"*, décrit Michel Biger, président des Voiles de Sainte-Marine. Cette association est à l'origine de la manifestation *"sportive, conviviale et ludique"*, organisée en collaboration

avec le Centre nautique et l'association du golf de Kerbernez. Au programme : de la régates sur caravelle et une compétition de golf, avec accès au site de Kerbernez par bateau sur l'Odet. *"Nous avons installé un ponton aux Trois tourtes pour pouvoir nous rendre sur les parcours de golf"*. Parmi les participants, une

vingtaine de passionnés de voile et/ou de golf dont des navigateurs reconnus. Parmi eux, Armel Le Cléac'h, Luc Poupon, Marc Guillemot. C'est d'ailleurs Armel et sa femme Aurélie Le Cléac'h qui ont remporté le tournoi. La deuxième édition de ce rendez-vous original aura lieu les 6 et 7 juillet 2017. *"Cette année, la première journée sera consacrée au golf et la seconde aux régates"*. Le public sera invité à venir assister aux régates sur les bateaux des accompagnateurs en s'inscrivant via la page Facebook de l'association.

Facebook :
[SainteMarineCaragolf](https://www.facebook.com/SainteMarineCaragolf)
Mail :
lesvoilesdesaintemarine@gmail.com



/// Armel et Aurélie Le Cléac'h ont remporté le tournoi de la première édition des Voiles de Sainte-Marine. Ici aux côtés de Michel Biger, président de l'association.

“ PORT DE SAINTE-MARINE

QUEL EST SON FONCTIONNEMENT ?

Au port de Sainte-Marine, trois commissions sont organisées, au fil de l'année, pour étudier les différents projets. Un processus démocratique qui mobilise une dizaine d'acteurs.

■ Première étape : la commission portuaire

La commission portuaire est présidée par le maire Jacques Beaufiles, et rassemble les élus membres : Gwen Pennarun, adjoint aux affaires portuaires ; Christian Loussouarn, Brigitte Le Gall-Le Berre, Christelle Daniélou-Gourlaouen, Jacqueline Quéau, Patrice Rozuel et Vincent Gao-nac'h. Gilles Le Roux, maître du port, y assiste également. La commission a lieu deux fois par an. En février, elle aborde les projets d'investissements et le budget du port. Les projets sont formulés par cette commission. Ainsi, des sujets variés y sont évoqués allant de l'installation d'un lavomatique aux changements de pontons ou aux remplacements du matériel. Certains projets peuvent s'inscrire dans le cahier des charges du label "Port Propre" auquel le port de Sainte-Marine a souscrit. Grâce à ce label, le port peut bénéficier de subventions. En automne, la commission se réunit de nouveau pour faire le bilan de la saison.



■ Deuxième étape : le conseil portuaire

Suite à la commission portuaire, le conseil portuaire se réunit, là aussi deux fois par an. Le président reste le maire Jacques Beaufiles. Y siègent également Gwen Pennarun, adjoint au port, un employé du bureau du port ; les représentants du Comité local des usagers permanents du port, des services nautiques et les associations sportives liées à la plaisance ; les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie, du Conseil départemental et des pêcheurs. Ce conseil, purement consultatif, est un espace où règne une ambiance agréable entre ces membres. Ensemble, ils échangent sur les projets abordés lors de la commission portuaire. D'autres idées peuvent également être suggérées. Le conseil portuaire consulte également les budgets prévisionnels avant la tenue du conseil municipal.

/// L'installation et le remplacement du matériel portuaire sont des sujets abordés lors des commissions.

■ Troisième étape : le conseil municipal

Ultime étape, le conseil municipal est le moment le plus important dans la prise de décisions des projets. Tous les élus sont amenés à y siéger, aux côtés du maire, de l'adjoint aux affaires portuaires et des membres de la commission portuaire. Est à l'ordre du jour le vote des projets abordés lors de la commission portuaire et du conseil portuaire. C'est également lors du conseil municipal que sont débattus les tarifs portuaires. Pour 2017, ils sont maintenus.



TROIS QUESTIONS À GWEN PENNARUN, ADJOINT AUX AFFAIRES PORTUAIRES

■ Depuis le 1^{er} janvier, une dizaine de ports du Sud-Finistère sont devenus des ports cornouaillais. Une décision prise avec le vote de la Loi NOTRE. Le port de Sainte-Marine, lui, garde une gestion communale... Pourquoi ?

Nous avons eu le choix et nous avons décidé de garder notre indépendance. Nous décidons nous-mêmes ce que nous voulons faire, de quelle manière et à quelle période. C'est une organisation plus souple. Par ailleurs, nous ne sommes pas complètement en accord avec tout ce qui est fait au niveau des autres ports de la Cornouaille...

Nous ne voulons pas combler les déficits des autres ports. Bénodet et Port-la-Forêt, eux aussi, ont décidé de rester indépendants.

■ Le port de Sainte-Marine a un bilan financier positif. Qu'est-ce qui le différencie des autres ports de la Cornouaille ?

Nous avons effectivement un port qui fonctionne. Nous n'avons pas, contrairement à d'autres ports bigoudens, de structures lourdes qui nécessitent beaucoup d'entretien et donc d'argent. Notre avantage, ce sont nos structures légères.

■ Bretagne Info Nautisme, et d'autres organismes, ont publié des études ces derniers mois indiquant une baisse de la clientèle. La vente de bateaux neufs est en déclin. Seulement 556 ont trouvé preneurs cette année en Finistère. Comment voyez-vous l'avenir ?

C'est vrai que le propriétaire d'un bateau de 40 pieds est âgé au moins de 60 ans, c'est

un jeune retraité avec un pouvoir d'achat conséquent. Les plaisanciers sont de moins en moins nombreux à pouvoir se permettre de financer l'achat et l'entretien à l'année d'un bateau. Par contre, une autre clientèle arrive : celle d'acheteurs de bateaux d'occasion et de la location journalière. Ils sont un peu plus jeunes que les acheteurs de bateaux neufs. Par ailleurs, afin de mieux préparer l'avenir, nous diversifions nos investissements. La mise en place du lavomatique nous apporte quelques fonds. Le parc à bateaux à Kerobistin et la location du premier étage du Pôle Nautique à l'association Nautisme en Bretagne y participent aussi. Et nous avons encore d'autres idées en tête à mettre en place dans les prochains mois, nous sommes confiants !

BILAN DE LA SAISON

2 312 BATEAUX EN ESCALE À SAINTE-MARINE

“Nous avons accueilli 2 312 bateaux en escale, ce qui a correspondu à 7 700 nuitées, durant la saison estivale”, rappelle Stéphanie Poullelaouen, du bureau du port de Sainte-Marine. Des bateaux appartenant en majorité à une clientèle britannique et nordique qui, attirée par les charmes du port bigouden, décide de passer une à deux journées, voire plus. “Les Britanniques ont tendance à rester plus longtemps, jusqu’à deux semaines pour certains”. Les atouts de Sainte-Marine : ses commerces, ses bars et son ambiance village plaisent aux plaisanciers d’outre-Manche. “Ça ressemble aux Cornouailles anglaises !”

Concernant la clientèle nordique, Sainte-Marine serait une étape vers le soleil.



/// Les employés du bureau du port, de haut en bas, de gauche à droite : Stéphanie Poullelaouen, Anne-Laure Autret, Gilles Le Roux, Paul Le Gall et Mathieu Berrou.

RENOUVELLEMENT DE 400 MÈTRES DE CHÂÎNES TRAVERSIÈRES

En cette froide journée de décembre, l’équipe de plongeurs de la société Monfort, basée à Combrit, règle les derniers détails. L’un, Johan, en tenue de scaphandrier, est prêt à plonger. L’autre, Laurent, sur le bateau du bureau du port, veille à la bonne mise en marche de la mission. Comme tous les



“Beaucoup descendent vers le Médoc ou l’Espagne”. La plupart des plaisanciers découvrent Sainte-Marine grâce au bouche-à-oreille, aux salons du nautisme et au Passeport Escale (voir en bref).

AUGMENTATION DES SORTIES

Par ailleurs, grâce au climat plutôt favorable de l’été, le bureau du port a enregistré une augmentation des sorties à la journée. L’accès à la cale coûte 6 € par jour d’avril à septembre, ainsi, 584 € ont été récoltés cette saison. En 2015, un peu plus de 90 sorties à la journée avaient été comptabilisées. “Le stationnement est proche. À Bénodet, la cale est gratuite, certes, mais le parking est plus éloigné”. Cette saison, l’équipe du bureau du port a été renforcée. En plus de Gilles Le Roux, Paul Le Gall et Mathieu Berrou, salarié en contrat aidé, Anne-Laure Autret a récemment intégré l’équipe après trois années en contrat d’avenir. Cet été, dix saisonniers ont été recrutés pour donner un coup de main. “Ils ont été formés par le bureau du port. Ils étaient tous titulaires d’un permis bateau”. Les saisonniers sont répartis par équipe de cinq entre juillet et août, puis ensuite, suivent un roulement pour tenir les permanences du bureau du port. Deux d’entre eux pilotent les deux caravelles à moteur. La première pour assurer l’accueil et le placement des plaisanciers et la seconde pour assurer le service de rade. Pour Gwen Pennarun, adjoint aux affaires portuaires et nautisme, “le bilan est très positif. Cela nous permet d’envisager sereinement les prochains mois”.

/// Fin 2016, plus de 400 mètres de chaînes traversières ont été remplacés.

L’ARMADA DE L’ESPOIR



Le 28 septembre, plusieurs voiliers de l’Armada de l’Espoir ont fait escale au port de Sainte-Marine et à la pointe de Combrit, dont L’Étoile, et Le Corentin, (ci-dessus). À leurs bords, 92 futurs professionnels du monde maritime ont participé à cette traversée parrainée par la Marine Nationale, en faisant des escales de Brest à Concarneau.

EN BREF...

■ La cale de carénage est ouverte sur réservation à tout le monde, pas seulement aux usagers du port. Le carénage organisé séduit de plus en plus de plaisanciers. 138 carénages ont été enregistrés en 2016, 129 avaient été comptabilisés en 2015. Jusqu’au 28 février, la cale de carénage est fermée pour maintenance.

Plus de renseignements au 02 98 56 38 72

■ Fin 2016, sur 95 des ports du réseau “Passeport Escales”, le port de Sainte-Marine se trouve à la seizième place au niveau de la fréquentation. Pour bénéficier de nuitées gratuites, il suffit de déclarer ses absences et ses arrivées sur le site :

www.passeportescapes.com

Travaux

- Dans l’optique de changer un ponton par an, le ponton E, âgé de 20 ans, a été changé cet automne par le personnel portuaire.
- En 2017, des travaux se profilent :
 - Des nouvelles bornes rétroéclairées (eau et électricité) seront installées sur le linéaire du ponton G.
 - Une pompe à eaux noires sera installée sur les infrastructures. Ce système permettra aux plaisanciers de pouvoir vidanger leurs eaux usées en total respect de l’environnement.
 - Un détecteur de fuites d’eau va être installé sur le compteur principal en début d’année. Ce système permettra de détecter et de localiser les consommations anormales.

Agriculture

Des Combritois attachés à leur terre

À peine une dizaine d'exploitants agricoles travaillent aujourd'hui à Combrit Sainte-Marine. Qu'ils soient maraîchers, éleveurs, pépiniéristes, ils se réunissent autour d'une cause commune : celle de préserver contre vents et marées leurs terres. Tous ces professionnels reconnaissent que le secteur agricole est en difficulté. De pétrole vert, comme il était surnommé dans les années 70, il est depuis en déclin.

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, lorsque la France était en situation de pénurie alimentaire, on comptabilisait une centaine de fermes à Combrit Sainte-Marine. "Il y avait beaucoup de petites exploitations, de cinq à six hectares", se rappelle Henri Stéphan, premier adjoint au maire et fils d'agriculteurs. "Certaines ont été rachetées au fil du temps, car elles n'étaient pas assez rentables". D'autres sont désormais inexploitées, en friche "car leurs propriétaires ne veulent pas qu'elles soient vendues".

DISPARITION DES EXPLOITATIONS

Un constat confirmé par le Conseil départemental du Finistère, qui indique dans l'Atlas de la mer et du littoral en 2016, que "huit exploitations sur dix ont disparu en 40 ans dans le Finistère". Un phénomène qui s'accroît sur le littoral, puisque "entre 2000 et 2010, la baisse du nombre d'exploitations y est de 33,5 % et de 29,5 % pour le reste du département".

La MSA comptabilisait, à Combrit, en 2001, 22 chefs d'exploitations pour 19 exploitations. En 2015, ils étaient seize chefs d'exploitations pour 14 exploitations. On recense, comme type d'exploitation : maraîchage (1) ; élevage d'équidés (1) ; élevage de volaille (1) ; élevage de bovins (1) ;

cultivateur de fruits à pépins (1) ; exploitations d'élevage de bovins et de culture de céréales (5).

Le vieillissement de la population agricole et le faible renouvellement des exploitants participent à ce déclin. La MSA établit l'âge moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole à 48,9 ans en 2015. De son côté, la Chambre d'agriculture du Finistère estime que 36 chefs d'exploitation du Pays bigouden sud devraient partir en retraite d'ici 2020. Que vont devenir leurs exploitations ? Leurs cultures ? Leurs élevages ? Pour le Département, l'enjeu pour les prochaines années est "de maintenir les exploitations agricoles au même niveau". Et d'ajouter : "Une agriculture littorale permet de conserver une diversité économique et paysagère".

DOUBLE EMPLOI

Un agriculteur peut travailler jusqu'à 16 heures par jour et avoir du mal à boucler ses fins de mois. Selon la MSA, "les revenus professionnels tous secteurs agricoles confondus de 2014 ont diminué de 20,9 % sur un an". Pour s'en sortir financièrement, certains cumulent deux emplois. Pascal Jézéquelou, âgé de 50 ans, est employé communal le matin et exploitant agricole de bovins à Kerguillec le reste du temps. Après avoir commencé avec un veau, il

a aujourd'hui un cheptel de 190 bovins. "Depuis 25 ans, je travaille comme agent technique pour la commune. Mon boulot à l'extérieur me permet de survivre financièrement... et moralement", confie-t-il. L'achat de matériel, l'investissement dans des bâtiments et dans des terres peuvent être de réels freins pour l'installation. "Très peu de jeunes se lancent, reconnaît Henri Stéphan, même si quelques aides existent".

UNE "ÉCO-AGRICULTURE"

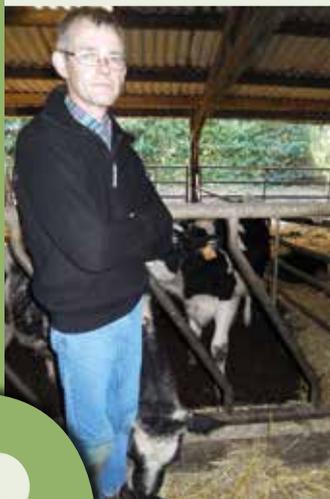
Pour viser le maintien des exploitations agricoles, le Conseil départemental prône une diversification des activités agricoles à travers les circuits courts, le tourisme rural, l'agriculture biologique. Pascal Jézéquelou tente depuis plus de six mois la vente directe. "J'ai commencé à la demande de la population. Je travaille avec une entreprise extérieure, je propose des caisses de viande de 12, 15 et 20 kg". Les ambitions de l'agriculteur ? "Augmenter la vente directe. Cela valorise la qualité de mes bêtes, nourries naturellement avec des produits de la ferme, et me permet de moins passer par des intermédiaires". Un aspect de la nouvelle "éco-agriculture" selon l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), qui valorise davantage les produits et préserve l'environnement "pour un développement durable au niveau planétaire".



Agriculture Des Combrites

Vente directe, alimentation naturelle, diversification des activités...

Quelles sont les solutions mises en place par les agriculteurs de la commune pour faire face à la crise ? Rencontre avec cinq d'entre eux...



CHRISTIAN LE CLÉAC'H

“Des difficultés à recruter des saisonniers dans la région”

Installé depuis 1992 au Gaec (Groupement agricole d'exploitation en commun) de Dilae, Christian Le Cléac'h l'assure : *“Pour faire ce métier, il vaut mieux aimer ça”*.

Né de parents agriculteurs, *“ils avaient une petite exploitation à Kerlosquet”*, l'agriculteur de 55 ans ne s'est pas posé de question concernant son choix de carrière. Depuis 1995, il est associé

avec son frère Michel, âgé de 46 ans. L'exploitation a aujourd'hui 220 hectares, répartis entre l'élevage laitier, la culture de légumes industriels et la culture traditionnelle de blé, céréales et maïs. *“Nous avons des terrains à Combrit, mais aussi à Plomelin, à Plonéour-Lanvern et à Tréméoc”*, précise Christian. Les vaches, plus d'une centaine, sont élevées à Dilae. Entre les deux frères, les tâches sont prédéfinies. *“Je travaille le lait et Michel s'occupe des cultures.”* Toute l'année, ils sont secondés par un employé agricole. *“Et durant les récoltes, on fait appel à des saisonniers, le plus souvent venus de Roumanie.”*

“On a du mal à recruter dans la région”, regrette-t-il. Et d'ajouter : *“Les gens d'ici ne veulent pas faire ce genre de boulot”*. Un métier prenant, contraignant et physique.

Afin de garder du temps pour lui et pour les siens, Christian a choisi, comme Michel, de ne pas habiter sur l'exploitation. *“Je vis à Bénodet, avec ma femme et mes deux enfants. Michel, lui, à Concarneau, avec son épouse et ses trois enfants”*. Une mise à distance vitale par rapport au secteur, qui subit depuis plusieurs mois des difficultés. Pour Christian, le problème de la crise agricole viendrait du prix du lait jugé trop bas par les coopératives. *“Mais c'est mieux qu'il y a quelques mois”*.

Quoi qu'il en soit, l'agriculteur chevronné garde le moral. Et affirme en guise de leitmotiv : *“J'ai une collaboration parfaite avec mon frère, c'est essentiel”*.

GUY SUIGNARD

“Cultiver des produits de qualité hors norme, sans engrais chimique”

À 63 ans, Guy Suignard, maraîcher bio installé au Clos de Bellevue, est un enfant de la terre. *“Mes parents avaient une ferme dans le Centre-Finistère”,* confie-t-il. Ce sont eux qui l'ont initié à l'amour de la terre, *“au respect de la nature, à la culture de l'alimentation saine”*. Arrivé par hasard à Combrit il y a une trentaine d'années, Guy se plaît en Pays bigouden. *“Habiter ici, c'est plutôt agréable”*. Ses dix hectares de terre achetés en friche, il les a transformés en exploitation biologique. Par conviction. *“Mais à l'époque, on ne disait pas bio. D'ailleurs, on n'était pas nombreux à proposer ce genre de culture et les clients étaient rares”*. Guy est fier de sa ferme. *“C'est mon bébé”*. Chouchoutés,

ses terrains sont 100 % bio avec 0 % d'engrais chimique, *“protégés des vents et des autres champs par des talus et de la végétation”*. Epaulé par un ou deux employés selon les saisons, Guy met en vente ses *“produits de qualité hors norme”* en vente directe (les mardis de 16 h 30 à 19 h et les samedis de 11 h à 12 h 30), sur les marchés de Sainte-Marine les mercredis matin et de Combrit les dimanches de 9 h à 13 h et également par un système de panier hebdomadaire. *“On propose trois formules de panier, de 12,50 €, 14,50 € et 20,50 €.* Les clients récupèrent leur panier chaque mardi soir. On y met sept produits différents”. Aujourd'hui, Guy souhaite trouver deux successeurs prêts



à reprendre son exploitation. *“Deux jeunes, âgés de 30 à 35 ans, diplômés et expérimentés”*. Le premier devra se charger de la partie commerciale tandis que l'autre sera plus habitué à produire, en bio évidemment. *“Et moi je serai là pendant quelques temps pour faire du coaching !”,* glisse-t-il, en souriant.

Contact :
Guy Suignard / 06 62 89 42 46



SÉBASTIEN SÉVIGNON

“Je suis tous les jours auprès de mes dindes”

C'est en 2013 que Sébastien Sévignon reprend l'exploitation familiale, à Kerrien Allan, au départ en retraite de son père Gaby. *“Une opportunité”* pour celui qui affirme être *“né dans l'agriculture”*. *“J'ai toujours connu ça, vivre et travailler avec les animaux”*. Aujourd'hui, le jeune agriculteur de 32 ans possède une soixantaine d'hectares, consacrée à l'élevage de dindes de chair, de production de viande bovine et de culture de céréales. *“Les dindes représentent 80 % de mon chiffre d'affaires”*.



Elles sont près de 18 000 à occuper les deux bâtiments de la ferme. À réclamer attention et présence. *“Je suis tous les jours auprès de mes bêtes. En trois ans, j'ai pris un week-end de repos... et encore je n'avais pas vraiment l'esprit libre”*. Toutefois, il peut compter sur la présence de son père, habitant toujours à Combrit, pour donner un coup de main. *“Chaque jour, il vient voir les bêtes à viande, je n'ai pas besoin d'y aller si souvent du coup”*. Sébastien travaille avec une coopérative agricole qui

lui fournit les matières premières (poussins, alimentations, etc.) et rachète la volaille plusieurs semaines plus tard. *“Je suis un prestataire de services finalement”*, résume-t-il malicieusement. Ses dindes sont élevées de façon intensive. *“Les mettre dehors, ce serait plus compliqué et bien plus cher. Ça demanderait d'avoir une plus grande quantité de stock alimentaire et un énorme parc”*. Cependant, Sébastien l'assure, il prend soin de ses animaux, coûte que coûte. La crise agricole ? Pour le Combitois, le problème se niche dans le marché mondial qui fixe le prix des productions, tandis que les charges sociales ne cessent d'augmenter. Un avenir incertain qui n'a pas empêché l'agriculteur de se lancer dans cette aventure. *“Il y a toujours des risques à créer une entreprise”*. Et de conclure : *“Et c'est tellement agréable de travailler ici, aussi près de la nature”*.



SYLVIE DE MORTEMART

“Diversifier les activités pour maintenir l'exploitation agricole”

À 69 ans, Sylvie de Mortemart n'est pas prête de prendre sa retraite. *“Tant que je suis en forme, je reste”*, clame-t-elle. Avec son mari, Victurnien, âgé de 70 ans, ils sont exploitants agricoles depuis les années 70, au Cosquer. Le couple a repris la propriété appartenant à la famille de Mortemart depuis 1844 pour la transformer

en exploitation agricole. *“Nous aimons Combrit et l'agriculture depuis toujours”*. *“D'ailleurs, petite, je mangeais le pain des cochons”*, confie, dans un grand éclat de rire, Sylvie. De culture classique de céréales, Sylvie et Victurnien ont très vite diversifié leurs activités en proposant de la vente directe de fruits, légumes et fleurs. *“À la demande des clients”*, se rappelle Sylvie. *“Et puis, l'agriculture ne peut survivre que s'il y a de l'innovation, de l'évolution, sans abandonner l'esprit de l'agriculture”*, estime Victurnien. Des gîtes pour les touristes, une crêperie et une boutique de produits régionaux font partie des idées qu'a eues le couple pour maintenir son activité agricole. *“Nous sommes dans une région touristique,*

il faut profiter de cette manne. Il ne faut pas bloquer l'agriculteur dans un seul statut”. Cependant, l'activité principale de l'exploitation, de 90 hectares, est désormais consacrée au verger et à la vente directe de pommes. *“De temps en temps, la troisième génération vient acheter des pommes. Je connais toute la famille”*, dit en souriant Sylvie. Et d'ajouter : *“J'adore la relation avec la clientèle. Rien que pour ça, je ne pourrai pas arrêter”*. Aujourd'hui, Sylvie et Victurnien préparent l'avenir. Leur souhait ? Transmettre l'exploitation à leurs trois filles, qui seront associées en GAEC. Des employés agricoles seront présents pour leur donner un coup de main. *“Et nous serons là aussi pour passer la main, tout doucement”*.



/// Styrax



BENOÎT KERVEILLANT

“Produire différentes variétés de plants pour me démarquer”

variétés. Des locales, des classiques, mais également des collections”. Soit des plantes peu répandues et peu utilisées. Un atout que Benoît développe pour se démarquer des autres pépinières, mais aussi *“parce que je trouve ça beau”*. Ainsi, sa clientèle découvre au fil des saisons différentes espèces. Ce jour-là, des plants de *styrax* ou bien de *japonica cornus controversa* attirent le regard. Le pépiniériste agriculteur de 33 ans prône la plantation en pleine terre *“car les plants seront plus résistants et plus beaux sur le long terme par rapport*

à ceux produits en hors sol”. Enfant et petit-enfant d’agriculteurs combritois, Benoît n’a pas vraiment hésité à venir s’installer auprès des siens. *“Le terrain était à disposition... et puis le Sud-Finistère est une région où on peut cultiver une grande variété de plants sans vraiment de problème”*. Unique employé de la pépinière, l’amoureux de la terre est du genre polyvalent. Au-delà de la culture de ses plants, il gère seul la partie commerciale en conseillant ses clients *“Ils recherchent de plus en plus la qualité”*. Et il n’hésite pas à les livrer à domicile, jusqu’à 30 km autour de Combrit. *“C’est un métier qu’on ne peut faire qu’avec passion”*, affirme celui qui le prouve au quotidien.

L’espace vente de la pépinière est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18h, sauf le jeudi.

Contact :

Benoît Kerveillant / 06 76 76 95 68

“Je suis un pépiniériste agriculteur”, clame d’emblée Benoît Kerveillant, propriétaire de la pépinière éponyme située à Coat-Dero. Et de préciser : “Est agriculteur celui qui fait de la culture en pleine terre”. Au cœur de son exploitation de six hectares, dont quatre consacrés à la vente, Benoît reste droit dans ses bottes. Voilà cinq ans qu’il a créé son entreprise dédiée à la production de plants. “Et de différentes

Grippe aviaire

MESURES DE PROTECTION DES ÉLEVAGES

Depuis le 16 novembre, des mesures de biosécurité renforcées sont mises en place par le Ministère de l’agriculture, de l’agroalimentaire et de la forêt pour éviter la propagation du virus *influenza aviaire H5N8* (dit grippe aviaire) dans plusieurs communes françaises.

Combrit Sainte-Marine est située en zone à risque élevé.

Des mesures de sécurité sont à prendre obligatoirement, elles concernent tous les détenteurs d’oiseaux (volailles, oiseaux d’ornement, gibier, etc).

Les détenteurs de volailles dans un élevage de type commercial doivent confiner leurs animaux ou mettre un

filet. Pour les détenteurs d’oiseaux à titre privé, le confinement est aussi exigé. Le ministère conseille d’exercer une surveillance quotidienne sur ces animaux.

À noter que tout oiseau mort doit être signalé à la préfecture du Finistère.

Préfecture du Finistère
42 boulevard Dupleix - Quimper
02 98 76 29 29

Les autres pépinières...

- **HORTI MARINE**

Coat Dero Bras

Ouvert du mercredi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les autres jours sur rendez-vous.
02 98 82 48 25

- **PARC BOTANIQUE DE CORNOUAILLE**

Route de Pont-l’Abbé
02 98 56 44 93

Conservatoire du littoral

Fin 2016, dans le cadre de la protection de la nature, le Conservatoire du littoral a acheté près de 15 hectares de terrain du côté de Kerloc’h Gwen.

RIVIÈRE DU CORROAC'H RENATURATION DE LA VALLÉE

Cet automne, le Conseil départemental du Finistère a mené une action de renaturation de la vallée du Corroac'h, redonnant vie à sa rivière, frontière naturelle entre Plomelin et Combrit. Une opération "exemplaire" pour Christian Loussouarn, adjoint à l'environnement. Auparavant, le site était occupé par une pisciculture, un moulin et des habitations.

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental mène des actions de renaturation des zones humides. L'objectif ? Préserver et réhabiliter ces zones dégradées afin qu'elles retrouvent leurs fonctions d'origine.

Cinq sites ont été désignés par la Cellule d'animation sur les milieux aquatiques (Cama). Parmi eux, la rivière du Corroac'h, qui abritait il y a quelques années une pisciculture. Un autre site d'élevage de poissons existe encore, situé plus bas, vers l'anse de Combrit.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

De septembre à novembre, sous la surveillance des agents du Département, l'entreprise Le Pape de Plomelin a été mobilisée pour naturaliser la vallée, au niveau de l'étang de Corroac'h.

"Ils ont recréé la rivière qui n'existait plus", précise Christian Loussouarn, adjoint à l'environnement, admiratif. Pour restaurer la zone humide, l'ensemble du remblai, apporté lors de la démolition de la pisciculture et des fondations des habitations, a été enlevé. Puis, un aménagement a été effectué : création d'une ouverture dans la digue dans l'axe du cours d'eau et d'un nouveau lit de 150 m environ. Ce nouveau lit suit approximativement, selon le Département, "le tracé original du Corroac'h". Une passe à poissons "exemplaire" a été également mise en place, qui leur permettra de remonter facilement la rivière. "Et de faire circuler naturellement les sédiments, qui restaient bloqués sur un linéaire conséquent à l'amont", remarque l' élu. Et d'ajouter : "Ils ont réutilisé des linteaux de granit récupérés sur la démolition d'anciens bâtiments pour aménager cet effet escalier de la passe à poissons. Il n'y a pas de perte. C'est remarquable". Cette opération donne des



/// Grâce à la renaturation, la vallée de Corroac'h retrouve sa splendeur d'antan.

idées. "Pourquoi ne pas rendre cette vallée au public en créant un cheminement le long du cours d'eau jusqu'à l'anse de Combrit ?". En attendant, la vallée, réhabilitée, redevient un très bel endroit de balade pour les randonneurs et autres promeneurs.

/// Parmi les aménagements faits, une passe à poissons a été mise en place afin de leur faciliter la circulation.



/// Parmi les aménagements faits, une passe à poissons a été mise en place afin de leur faciliter la circulation.

JARDINS PARTAGÉS

DE LA PRODUCTION DE LÉGUMES À LA CULTURE DE L'ÉCHANGE À PEN MORVAN

"Nous sommes heureux d'avoir ces terres à disposition", lance Jean-François, vif sexagénaire, face à la dizaine de jardiniers amateurs réunis ce jour-là. Depuis fin avril 2016, une cinquantaine d'habitants plantent, sèment et récoltent dans les jardins de Pen Morvan. Ces jardins ont été installés par la commune. "C'était une volonté de la municipalité et une demande des habitants d'avoir cet espace", rappelle Michèle Le Gall, jardinière et élue. Situés en zone non constructible, les jardins partagés de Pen Morvan se composent de 26 parcelles, de 25 m² ou 50 m². "25 sont actuellement utilisées", indique, satisfait, François Buet, président de l'association. Tous les usagers des parcelles ne sont pas des professionnels de la binette. "Mais on échange entre nous, on s'entraide. On copie les uns sur les autres", assure Brigitte. Un constat approuvé par tous. Dans les parcelles, on retrouve des légumes essentiellement. "Et que du bio ! Une évidence pour nous", reconnaît Maryvonne. Poireaux, salades, pommes de terre,

petits pois, les jardiniers en herbe se transforment en maraîchers. "Mais on ne vend pas. Nous produisons uniquement pour nos consommations personnelles", précise Jean-François. Tandis que certains n'ont plus acheté de légumes en supermarché depuis des mois — "j'ai encore tout une réserve de pommes de terre" confie Françoise — d'autres jardiniers sont en rupture de stock. "Nos petites-filles parisiennes ont tout mangé cet été. Elles étaient étonnées de voir des légumes sortir de terre", se rappellent Christian et Monique. Les jardins partagés de Pen Morvan sont l'occasion pour tous d'échanger, de rencontrer l'autre et d'apprendre. "Et parfois, on teste. J'envisage de faire la culture de christophine, appelée aussi chayote. Ça vient

des tropiques et appartient à la famille des cucurbitacées", explique François. La découverte de variétés est une autre facette des jardins partagés.

La municipalité souhaite installer des jardins partagés à Combrit dans les prochains mois, elle est actuellement à la recherche d'un terrain adapté.

/// Une partie des jardiniers amateurs, prêts à récolter leurs productions.





ÉCO-PÂTURAGE

À TY SCOUL ET AU LOTISSEMENT DE BONÈZE

Confrontée aux problèmes de l'entretien des zones humides, la commune a fait le choix, cet automne, de l'éco-pâturage pour le secteur de Ty Scoul et le bassin de rétention des eaux pluviales du lotissement de Bonèze. Pendant un mois, des chèvres de l'entreprise Danved, de Scaër, sont venues pâturer librement. Activité ancestrale, abandonnée au profit des techniques mécaniques et phytosanitaires, l'éco-pâturage consiste à faire paître des animaux afin de conserver des espaces naturels.

L'éco-pâturage limite l'usage d'engins mécaniques ou de désherbants polluants et apporte une solution écologique et économique au traitement des résidus de coupe. L'éco-pâturage est adapté aux besoins de la faune et de la flore, contribue à sauvegarder la biodiversité et vise à garder les milieux ouverts en empêchant les broussailles et buissons de recoloniser l'espace. Il ne s'agit naturellement pas d'un pâturage intensif qui dégraderait les sols. Parties avant l'arrivée du froid, les chèvres devraient revenir paître au retour des beaux jours.

“BREIZH BOCAGE”

PROTÉGER LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU CORROAC'H

Afin de lutter contre les phénomènes d'érosion et reconquérir la qualité des eaux bretonnes, la Région Bretagne a lancé le programme “Breizh Bocage” en 2007. Au niveau local, c'est le comité syndical Sivalodet qui porte cette opération, plus précisément sur le bassin versant de l'Odét. Jusqu'en 2020, il est prévu de créer des talus et de renforcer le maillage de haies et de talus. En 2017, la zone d'intervention prioritaire de la commune sera le bassin versant de la rivière du Corroac'h, qui se jette dans l'anse de Combrit. Les propriétaires fonciers riverains du cours d'eau pourront bénéficier de cette opération.

ESTUAIRE DE L'ODET

OPÉRATION NETTOYAGE DES ROSELIÈRES

Fin novembre, suite aux grandes marées, des opérations de ramassage de déchets plastiques et de macro-déchets ont eu lieu à l'anse de Poulguinan et de Kerdour, à la demande du Sivalodet. Ce syndicat intercommunal assure, depuis 2007, l'entretien des principaux cours d'eau du bassin versant de l'Odét. Ces actions ont été réalisées au niveau des roselières, ces zones où les roseaux constituent l'essentiel de la végétation. *“Nous avons ramassé 6 m³ de déchets plastiques, ce qui est très peu par rapport à d'autres opérations de nettoyage”*, explique Jean Gourier, encadrant technique d'Objectif emploi solidarité. L'association quimpéroise avait mobilisé sept personnes — dont des Bigoudens —, pour mener à bien ces actions, dans le cadre d'un chantier d'insertion.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

BAISSE DES TARIFS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER

Depuis le 1^{er} janvier, de nouveaux tarifs sont en vigueur concernant l'assainissement collectif. Une baisse est envisagée pour la plupart des habitants. Le coût du traitement du m³ d'effluents traités passe de 1,1522 € le m³ à 0,965 € le m³. Pour les Combitois ayant une consommation de 120 m³, la baisse est de 25,04 € soit 7 % par rapport à 2016. Actuellement sous la responsabilité du Sivom, la compétence assainissement collectif sera à la charge de la Communauté de communes du Pays bigouden Sud à partir du 1^{er} janvier 2018.



RÉFUGIÉS ERYTHRÉENS

ACCOMPAGNÉS PAR UNE DIZAINE DE BÉNÉVOLES

Depuis mars 2016, une dizaine de bénévoles Combritois accompagne Beyene et Gramy, deux réfugiés Erythréens, accueillis par la commune. Apprentissage de la langue, accompagnement vers l'autonomie... Pour ces bénévoles, s'engager auprès de ces réfugiés est un acte citoyen.

Arrivés en mars 2016 à Combrit Sainte-Marine, Beyene et Gramy, tous deux réfugiés Erythréens, suivent chaque semaine des cours de français avec le centre de formation CLPS, à Quimper, et avec une dizaine de bénévoles Combritois, à la salle Pen Morvan de Sainte-Marine. Des efforts salués par la municipalité. Le suivi administratif, est, lui, assuré par le CCAS de Combrit et l'association quimpéroise Coallia. En cette fin novembre, la discussion démarre par la mort de Fidel Castro, survenue quelques jours auparavant. "En Afrique, il y a aussi beaucoup de dictateurs. Il y a pire que Castro", lance, en français, Gramy. En Erythrée, un système totalitaire est mis en place depuis 1993.

DISTINGUER LES SONS

Outre les sujets d'actualité et du quotidien, les bénévoles utilisent des manuels d'apprentissage, achetés par eux-mêmes, comme supports pédagogiques. "La langue erythréenne est très différente, ce n'est pas le même alphabet", ajoute Aster Cossec-Simon, bénévole engagée depuis des mois. Erythréenne, installée en Pays bigouden depuis des années, elle joue le rôle de traductrice quand il le faut entre les réfugiés et les bénévoles. "Au départ, ils avaient beaucoup de mal à différencier le son "ou" du son "u", se souvient-elle. "Aujourd'hui, ils comprennent à peu près tout ce qu'on dit", estime Jean-Jacques Autret. Beyene et Gramy confirment : "Ça nous aide beaucoup le cours ici, on apprécie beaucoup". "On ne fait pas un cours comme dans une école. On voit avec eux ce qu'ils veulent faire, on les accompagne dans leur quotidien", précise Maïté Erhel.



Et d'ajouter : "L'autre jour, on a parlé des élections présidentielles en France, de ses modalités... Des choses qui n'existent pas du tout en Erythrée". Parler, de sujets plus ou moins graves, permet à Beyene et Gramy d'apprendre, à leur rythme, la langue et découvrir la culture française.

EN TRANSITION

"On les accompagne entre leur vie d'avant et celle d'après. Combrit est une transition", ajoute Françoise Jezequel. Beyene et Gramy ont tous deux le statut de réfugié politique. Ils peuvent à ce titre travailler légalement en France, toucher un salaire et être déclaré. "Ils peuvent faire des travaux de jardinage, de peinture, de nettoyage, payés en chèque emploi service", note Maïté Erhel. "Ils veulent travailler", insiste Martine Guichaoua. D'ailleurs, tous deux vont entamer dans les prochaines semaines des formations, de peinture pour Gramy et de cariste pour Beyene. "Je suis très bien à Combrit, mais je veux aller là où il y a du travail", confie Gramy. Il envisage d'aller vers Quimper. Beyene, lui, souhaite quitter Combrit pour s'installer à Brest, où il espère trouver davantage d'opportunités professionnelles. Un changement de ville qui ne sera pas sans conséquence tant pour ces réfugiés que pour les bénévoles. "Merci au groupe pour le transport, le temps passé et l'accueil. On a aimé rencontré les gens d'ici, très accueillants", lance Beyene, en forme d'au-revoir prématuré. "On vous remercie aussi. Ça nous a fait

plaisir de vous rencontrer. Ça nous a permis de découvrir l'Erythrée... et de mieux nous connaître également", lui répond, chaleureusement, Martine Guichaoua, au nom du groupe. Tous espèrent se revoir pour échanger, en français sur leurs nouvelles vies, le plus vite possible.

/// Parler français fait partie du processus d'intégration. Depuis mars, une dizaine de bénévoles aide Beyene et Gramy dans cette démarche.



ADMR

À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Apporter une aide aux personnes qui en ont besoin, c'est la mission des salariés et des bénévoles de l'ADMR (association d'aide en milieu rural). Fusionnée en 2008 avec l'Ile-Tudy et Tréméoc, l'antenne de Combrit a aidé 148 personnes en 2016, dont 60 % âgées entre 70 et 90 ans. "Nous pouvons intervenir pour toutes les catégories d'âges, à partir de 3 ans", note Nicole Tanniou, présidente de l'association. Pour mener à bien ses tâches, l'ADMR peut compter sur ses salariés — une vingtaine — et sur son équipe de bénévoles,

composée de huit personnes. Les bénévoles ont en charge la gestion de l'association et l'organisation de visites avant, pendant et après les prestations des salariés. "C'est obligatoire depuis la loi sur le vieillissement, votée en décembre 2015", précise la présidente. Pour la trésorière Léa Le Meur, "ces visites permettent de bien évaluer les besoins de la personne aidée, de faire un diagnostic de la situation". Pour pérenniser ses activités, l'association souhaite étoffer son équipe de bénévoles. Un premier contact



/// Aux côtés de Maïwenn Breut et Elodie Riou, secrétaires, Michèle Le Gall, élue et bénévole, Nicole Tanniou, présidente, et Léa Le Meur, trésorière.

pouvant être nécessaire avant de s'engager, Nicole Tanniou et Léa Le Meur conseillent aux futurs volontaires de prendre rendez-vous.

2 place Croas ar Bleon / 02 98 56 40 94
combrit@admr-29.org.

BANQUE ALIMENTAIRE

PLUS DE 2 TONNES COLLECTÉES

"Les gens ont beaucoup donné", reconnaît Catherine Montreuil, adjointe aux affaires sociales. Lors de la collecte de la Banque alimentaire les 25 et 26 novembre au supermarché de la commune, 2 146 tonnes de produits ont été comptabilisées. "C'est plus que l'an dernier. Les habitants ont fait preuve de générosité". Les produits d'hygiène et alimentaires sont redistribués les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30 à l'épicerie communale. Une vingtaine de personnes en bénéficient actuellement. Des élus de Combrit, d'Ile-Tudy, des employés de la Banque populaire Atlantique et des bénévoles ont donné un coup de main à la collecte.



RÉSIDENCE DE KERBORC'HIS

UN PREMIER MARCHÉ DE NOËL ENCOURAGEANT

Créer une animation et renforcer les liens entre les résidents et les Combritois sont les ambitions menées par le personnel de l'Ehpad et l'association "Les Amis de Kerborc'his". "Le projet de 2016 était de fabriquer des objets de Noël", rappelle Isabelle Scoarnec, animatrice. Lancés en janvier, les ateliers avaient lieu deux fois par semaine. Une douzaine de résidents y ont participé. Au programme : fabrication de calendriers de l'aveugle, de bonnets, écharpes, layettes, bougeoirs, personnages... "La plupart des objets ont été réalisés grâce à des matériaux récupérés, donnés par les familles essentiellement", ajoute l'animatrice.

Josette Guiziou, la présidente des Amis de Kerborc'his, précise : "Les ateliers étaient adaptés aux handicaps et aux compétences de chacun". Au total, 1 400 objets ont été fabriqués et mis en vente lors du marché de Noël des 26 et 27 novembre. Une première à laquelle de nombreux Combritois ont participé. "Ils ont surtout échangé avec les résidents. Ça nous motive et nous encourage pour la suite", confie Josette Guiziou.

Le deuxième marché de Noël de Kerborc'his aura lieu en 2018. D'ici là, d'autres animations seront programmées dans les prochaines semaines.

SEMAINE BLEUE

DANSE ET CONFÉRENCE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Du 3 au 9 octobre a eu lieu la Semaine bleue, une semaine nationale dédiée aux personnes âgées. Le CCAS de Pont-l'Abbé, les Ehpad de Kerborc'his de Combrit et Les Camélias de Pont-l'Abbé ont participé conjointement à l'organisation de cet événement. Parmi les animations proposées, un thé dansant, organisé au Triskell, a été plébiscité par une dizaine de Combritois et des résidents de Kerborc'his. Était au programme : une conférence sur la prévention, les risques et les bons gestes à connaître face à l'AVC, animée par le Dr Jean, cardiologue et ancien chef de service. Elle a été suivie par un public nombreux et attentif.

SEL ÉCHANGER DES BIENS ET DES SERVICES AUTREMENT

Depuis plus de deux ans, le 7^{ème} Sel de l'Odet (Système d'échanges locaux) innove en proposant à ses membres (une vingtaine actuellement) d'échanger des biens et des services... sans transfert d'argent. Les échanges sont validés par une monnaie virtuelle, le Sterenn, dont la valeur correspond à une minute. Lors de son adhésion à l'association, chaque membre reçoit un carnet de richesses — qui lui servira à inscrire tous ses échanges — et reçoit, en cadeau de bienvenue, soixante Sterenn (soit une heure). Basé sur la solidarité, Le Sel organise une fois par mois, au domicile de l'un des membres, une bourse locale

d'échange, où chacun donne et/ou prend ce qui est disponible à sa guise : des livres, des vêtements, des plantes, des confitures, des œufs, des cadres... Les échanges peuvent aussi être du jardinage, de la garde d'enfant ou bien de la couture. Selon la volonté des participants, des ateliers de cueillette d'algues, d'apprentissage de la sculpture ou de confection de lactofermentés, voire des chantiers collectifs, peuvent être également au programme.

Pour plus de renseignements,
contacter Anne au 06 60 75 04 21
ou Marie au 06 23 87 62 41

SEMAINE DE LA FAMILLE DU PAYS BIGOUDEN

RENDEZ-VOUS EN 2018

Du 19 au 27 novembre a eu lieu la première édition de la Semaine de la famille du Pays bigouden, organisée par le réseau parentalité du territoire. Ce réseau regroupe une multitude d'acteurs, des structures culturelles, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la famille de tout le Pays bigouden (Haut Pays et Pays bigouden sud). "L'objectif de l'événement était de faciliter les échanges entre les parents et les professionnels du secteur", rappelle Sabine Coupat, responsable du Relais d'assistantes maternelles Ti Liou, à Pont-l'Abbé. C'est à l'espace sportif de Croas-Ver, à Combrit, qu'a eu lieu le point d'orgue de la Semaine, avec la "Journée festive" le dimanche 27 novembre. "Pour cette seule journée, une soixantaine de personnes était mobilisée entre les professionnels, les bénévoles et les jeunes".

Au programme de cette journée : des ateliers de massage pour les bébés mis en place par la PMI ; des ateliers de danse

/// Des ateliers créatifs.



/// Lors de la Journée festive, de nombreux espaces étaient proposés aux visiteurs : de la douceur pour les bébés et leurs parents...



pour les parents et les enfants proposés par l'association Tamm Kreiz ; des ateliers créatifs organisés par le centre social de la MP'A ; des ateliers coding (fabrication d'un robot en lego et paramétrage du logiciel pour le mettre en marche) avec le Malamok ; du retro-gaming (découverte ou redécouverte des jeux sur console des années 90 et 2000) et de l'initiation aux jeux adaptés avec l'Ulamir du Goyen. Le jeu était également à l'honneur grâce à la ludothèque de Plomeur. L'ALSH de Combrit et l'association La Petite Fabrique avaient apporté quelques jeux traditionnels en bois. "Un lieu pour les tout-petits jusqu'à 3 ans était également installé, où les enfants pouvaient développer leur motricité, faire quelques jeux ou tout simplement avoir un moment douceur avec leurs parents", note Sabine Coupat. Cet espace avait été mis en place par les trois Relais d'assistantes maternelles du Pays bigouden, les multi-accueils Ti Liou et Patouille et Compagnie, la micro-crèche Aire d'enfance et l'association Hamac et Trampoline. Les espaces jeunes du Malamok, de l'Ulamir du Goyen et de l'Association des jeunes combritois (AJC) avaient mis leurs efforts en commun pour proposer des animations. "Plus de 500 personnes sont venues et ont participé à cette journée



/// ...ou bien des stands de crêpes.

festive, dont 69 % venant de la Communauté de communes du Pays bigouden sud". Un bilan positif qui encourage à la tenue d'une deuxième Semaine de la famille du Pays bigouden. Elle devrait avoir lieu à l'automne 2018.



/// Pour l'occasion, les enfants du centre de loisirs ont réalisé des peintures sur coquillages.

TÉLÉTHON 53 000 € RÉCOLTÉS

"Nous reverserons près de 53 000 € à l'AFM-Téléthon dans quelques semaines. C'est une très belle somme", estime Christelle Le Rohellec, secrétaire de Force T du Pays bigouden. Cette association organise, tout au long de l'année, des événements au profit du Téléthon. Se sont déroulés en 2016 : un troc et puces le 24 juillet, une vente de crêpes confectionnées à l'école de Sainte-Marine... et surtout une grande marche,

impulsée par Gaby Le Floch, depuis Combrit et la gare de Combrit-Tréméoc jusqu'à la salle du Triskell, à Pont-l'Abbé le 5 décembre dernier. Au fil de l'année, une soixantaine de bénévoles participent à ces activités, "aidées logiquement par la commune, ses services techniques et sa police municipale", ajoute Eugène Calvarin, président de l'association.

Force T du Pays bigouden :
06 28 53 14 37



REPAS DES AÎNÉS PLUS DE 200 CONVIVES À CROAS-VER

Le 6 novembre, plus de 200 seniors de la commune ont participé au traditionnel repas des aînés, à la salle Croas-Ver. Parmi les convives, des résidents de la maison de retraite étaient présents, accompagnés de deux animateurs. Une douzaine d'élus étaient également de la fête. Ce rendez-vous était l'occasion d'honorer Lisette Le Guirriec, 95 ans, et Pierre Castric, 94 ans, les doyens de l'assemblée. Le repas avait été concocté par Les Temps Gourmands, traiteur à Pont-l'Abbé. Les animations étaient réalisées par le groupe Kan Atao. La décoration de la salle avait été confectionnée par un fleuriste et les enfants du Centre aéré de Combrit. Chaque convive a reçu une rose offerte par la municipalité. Un recueil de photos de l'Abri du Marin a été offert aux doyens. Le CCAS organise le 25 janvier un après-midi goûter avec les enfants du centre de loisirs pour les résidents de Kerborc'his.

ÉCOLE NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ

AMBIANCE ANNÉES 30 POUR LES 153 ÉLÈVES

Le projet scolaire de l'année est de "créer une comédie musicale autour de la musique des années 30", annonce Laurence Rolland, la directrice de l'école Notre-Dame de la Clarté. Le spectacle sera présenté le 5 mai, à la salle Avel-Dro, à Plozévet.

Depuis début octobre, les 153 élèves travaillent tous les jeudis avec la compagnie Swing Factory. Les pas de Charleston, Lindy hop, Jazz Roots n'ont quasi plus de secrets pour les jeunes danseurs, grâce aux conseils prodigués par Christophe et Cécile Bellencontre, les animateurs de l'atelier. Depuis janvier, "nous travaillons sur l'élaboration du scénario et sur les décors". Les parents motivés sont invités à donner un coup de main. "Chaque enfant a sa place dans le spectacle en fonction de son âge et ses intérêts". Des tableaux sont ainsi



réservés aux élèves de l'élémentaire, et d'autres sont mixtes. "Des grands sont en charge des petits". Une manière, selon la directrice, de les responsabiliser.

Outre la création de la comédie musicale, l'équipe enseignante a organisé ses propres Jeux olympiques avant les vacances de la Toussaint. Une douzaine

d'équipes ont été constituées, représentant un pays et réunissant des élèves de chaque classe. Toujours dans l'optique de la responsabilisation des élèves plus âgés envers les plus jeunes. "Et ça s'est très bien passé". Une vingtaine de parents étaient également présents, apportant un soutien essentiel à l'encadrement des rencontres.

ÉCOLE DE SAINTE-MARINE

ACTIVITÉS RÉGIONALES ET MARITIMES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

"On fourmille de projets", lance, enthousiaste, Aurélie Guiziou, directrice de l'école de Sainte-Marine. Les 52 élèves de l'établissement — 29 en maternelle et 23 en élémentaire —, bénéficient, tout au long de l'année, d'activités enrichissantes.

Autour du thème "La Bretagne, la mer, les enfants", qui se poursuivra jusqu'en

2019, les petits suivent une initiation à la langue bretonne avec l'association Mervent. Les grands, de leur côté, ont participé cet automne à des activités de voile et d'orientation avec le Centre nautique. "Elles reprendront en avril".

En novembre, les petits et les grands ont pêché à pied, tous ensemble, dans le but de découvrir la faune et la flore

aquatique. Après les vacances de février, tous les enfants, de PS1 au CM2, suivront une initiation aux danses bretonnes avec le Cercle celtique de Combrit. "Et nous aimerions présenter un mini fest-deiz en fin d'année scolaire". En attendant d'apprendre la gavotte, les plus grands suivent le Vendée Globe, à distance. "Fin novembre, ils ont discuté par téléphone satellite avec le navigateur Romain Attanasio. Leur échange est raconté sur le blog de l'école*". Depuis sa mise en place l'an dernier, tous les enfants s'y expriment dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires (APC). Dans ce but, la mairie a récemment renouvelé le parc informatique de l'établissement.

Au programme des activités à venir : les plus grands visiteront le musée Océanopolis à Brest le 31 janvier ; les petits iront fin mars à Quimper pour assister au festival de l'agriculture et de l'élevage Agri-Deiz ; et tous participent au prix littéraire des Incorruptibles.

*<http://ecolesaintemarine.eklablog.com>





/// Entre les arbres de la cour des maternelles, les élèves de CM2 ont accroché leurs œuvres éphémères, dans le cadre de "La Grande lessive".

ÉCOLE PUBLIQUE DU BOURG

DES ARTS PLASTIQUES, DU CIRQUE, DE LA VOILE AU PROGRAMME

"Créer des projets pour enrichir les enfants, leur donner des expériences culturelles et patrimoniales", affirme Sandrine Salaün, directrice de l'école publique du Bourg, lorsqu'on évoque l'objectif de l'année. Avec son équipe enseignante — une dizaine de professeurs —, elle propose différentes activités aux 149 élèves. Et ça marche !

Ainsi, le 13 octobre, les CM2 ont brillé lors du cross du collège Laennec, puisqu'ils ont gravi la première marche du podium par équipe. En octobre également, des élèves du CM2 ont participé à "La Grande lessive", une

manifestation internationale culturelle éphémère. Les apprentis artistes étaient invités à accrocher une réalisation (dessin, peinture, collage, etc...) dans la cour de l'établissement autour du thème "Matière(s) à penser". Accompagnés par leurs enseignants, les élèves ont ainsi réfléchi autour du mot "matière", évocant aussi bien les matériaux que les sensations.

Par ailleurs, les écoliers de CE2, CM1 et CM2 ont suivi, cet automne, la première session de découverte de la voile. La seconde aura lieu au printemps. Cet hiver, tous les enfants ont eu la chance

d'assister à des spectacles soit à Quimper pour le festival Très tôt théâtre soit à Croas-Ver pour "Charlotte la marmotte" de la Compagnie Rose des Sables. Les 18 CP démarreront 2017 sur les chapeaux de roues, puisqu'ils suivront des ateliers d'initiation au cirque.

Enfin, en mai, les 90 élèves de CP au CM2 participeront aux rencontres chorales, au Triskell. Toutes ces activités sont financées par la mairie et soutenues par l'Association des parents d'élèves "très active et toujours partante", indique Sandrine Salaün.

TAP

GRANDE FÊTE EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE



Directrice adjointe du service jeunesse, Léa Rouffy l'assure : "Les Temps d'activités périscolaires (Tap) permettent aux enfants de s'initier à différentes activités". Deux fois par semaine, les élèves participent à des activités sportives (judo, tennis, athlétisme et badminton), artistiques (fabrication de jeux de société et design sur carton) ou bien culturelles (découverte de la culture bretonne à travers la musique ou la gastronomie) à l'école de Sainte-Marine et à l'école publique du Bourg, à l'espace sportif de Croas-Ver et à la médiathèque. "Et ça plaît ! Ils participent tous !". Ils sont plus de 90 % à jouer le jeu. En fin d'année scolaire, une grande Fête des Tap aura lieu à destination des enfants et de leurs parents, afin "qu'ils découvrent ce que font leurs enfants pendant les ateliers".

/// Les ateliers artistiques des Tap permettent aux enfants d'exprimer toute leur créativité.

DIRECTION LES PYRÉNÉES EN FÉVRIER

Depuis plus de deux ans, la commune via son service jeunesse et l'Association des Jeunes Combritois a mis en place diverses animations. Une collaboration qui porte ses fruits. Après les trois jours au Futuroscope au printemps 2016, une cinquantaine de jeunes prendront la direction des Pyrénées en février 2017.

Lancé en 2014, le service jeunesse de Combrit Sainte-Marine a très vite trouvé sa vitesse de croisière. "L'idée est de faire venir les ados, de leur demander ce qu'ils ont envie de faire et de les accompagner dans les projets réalisables", explique Isabelle Le Hénaff, adjointe à la jeunesse. D'une vingtaine en 2014, ils sont aujourd'hui 70 jeunes à participer à l'organisation des projets de l'année. Au programme : des soirées jeunes organisées à chaque vacances scolaires à l'espace sportif de Croas-Ver, des sorties au laser-game ou au bowling et un séjour de quelques jours.

Au printemps 2016, une cinquantaine de jeunes était partie trois jours au Futuroscope.



/// François Le Hénaff, président ; Maxime Quénet, vice-président ; Joséphine Pennarun, secrétaire ; Mona Duval, trésorière et Jeanne Bujard, trésorière adjointe composent le bureau de l'Association des jeunes combritois. Ici avec Marie Le Maout, leur tutrice. Absent sur la photo : Clément Le Roy, trésorier adjoint.

En février, le choix s'est porté sur un séjour au ski. Il se fera à la station de Formiguères, dans les Pyrénées-Orientales, du 19 au 25 février. Cinquante-deux jeunes prendront ainsi la direction des pistes. Pour la plupart, ce sera une première. Ils seront accompagnés d'animateurs, d'une élue, d'un bénévole et de Marie Le Maout, la directrice du service jeunesse. Cette dernière est également la tutrice de l'Association des Jeunes Combritois (AJC) créée en 2015, membre du réseau national de la Junior Association. À travers l'AJC, des actions d'auto-financement sont régulièrement mises en place. "Notre mission est de récolter des fonds pour amoindrir le

coût du séjour au ski et proposer de prendre en charge une partie des autres activités au cours de l'année, financer le transport ou bien l'intervention d'animateurs extérieurs", soutient François Le Hénaff, président de l'association. Maxime Quénet, vice-président, d'ajouter : "Tout le monde joue le jeu en participant, en vendant des tickets de tombola, des crêpes ou bien des caches-clefs". Des actions d'auto-financement qui permettent aux jeunes, âgés de 11 à 17 ans, de prendre des responsabilités, de gérer une association et "d'apprendre qu'il faut bosser pour arriver à mener un projet" assure François Le Hénaff.

FERME DU CRÉAC'H

ATELIERS CRÉATIFS POUR LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS

Tout au long de l'année, le centre de loisirs intercommunal foisonne de projets pour les enfants de Combrit Sainte-Marine, Tréméoc et l'Île-Tudy. Les activités des plus grands — une quarantaine âgée de plus de 7 ans —, ont lieu à la ferme du Créac'h. Celles des plus petits se déroulent à l'école publique du Bourg. Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants de 7 à 12 ans ont ainsi participé à un atelier de réalisation de jeux traditionnels en bois, sous la houlette de l'association

/// Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants ont fabriqué des jeux traditionnels en bois. Leurs parents avaient été invités à venir jouer avec eux...



La Petite fabrique. "Le 29 octobre, les parents avaient été conviés à venir jouer avec leurs enfants. Ils ont ainsi découvert et échangé sur leurs créations", rappelle Marie Le Maout, directrice de l'ALSH. Ces jeux en bois sont toujours utilisés par les enfants du centre de loisirs. Les plus jeunes, de leur côté, ont suivi un atelier de confection de marionnettes et de création de spectacles avec Loïc Toularastel. Le point d'orgue de cette semaine a été la représentation de leur spectacle, le 28 octobre, à l'espace sportif de Croas-Ver. De nombreux parents avaient répondu à l'invitation. Durant les vacances de Noël,

les talents artistiques et créatifs des enfants du centre ont été mis en avant. Leur sculpture, fabriquée lors des Mercredis loisirs, a été exposée au Fort de Sainte-Marine, aux côtés des créations des élèves des trois écoles de la commune. Des projets intergénérationnels sont également mis à l'honneur.

En novembre, durant les Mercredis loisirs, les enfants ont participé à un atelier de décoration de tables pour le repas des aînés. "Ils ont réalisé des peintures sur coquillage, ils ont aimé faire ça", précise Léa Rouffy, directrice adjointe du service jeunesse.

/// Les petits ont, quant à eux, confectionné des marionnettes avec Loïc Toularastel.



TENNIS DE CROAS-VER

ACCESSIBLE À TOUS

Inaugurés en juin, les deux courts de tennis de Croas-Ver sont accessibles à tous ceux qui souhaiteraient taper dans la balle jaune, tous les jours de l'année.

Promesse de campagne, la construction de deux courts de tennis à Croas-Ver s'est fait "rapidement" pour Isabelle Le Hénaff. Ils ont été inaugurés en juin, après "seulement" huit semaines de travaux, d'un coût total à 80 000 €. "Notre volonté est de donner la possibilité au plus grand nombre de pouvoir jouer librement sans professeur au tennis", rappelle l'adjointe aux sports. Dans ce sens, la municipalité a opté pour des tarifs accessibles. "L'adhésion annuelle est de 20 € pour un adulte, et de 10 €



/// Petits ou grands, les passionnés de la balle jaune se retrouvent, avec plaisir, sur les courts de Croas-Ver. Ici, pendant les Temps d'activités périscolaires.

à l'année pour un mineur". Les conditions pour pouvoir jouer ? S'inscrire soit à la salle de sports de Croas-Ver, les lundis de 10 h à 12 h, soit à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, puis apporter une photocopie de sa carte d'identité, une attestation d'assurance et une caution de 50 €. En échange de l'inscription, une carte magnétique et des identifiants seront remis à l'abonné. Ces codes personnels lui seront nécessaires pour

réserver son créneau, gratuitement, via le site : <https://ballejaune.com/club/combrit>.

"À ce jour, une cinquantaine de personnes sont inscrites. Il y a encore de la place", précise Isabelle Le Hénaff. À noter que certains créneaux sont réservés aux enfants des écoles de la commune pour les Temps d'activités périscolaires (Tap).

Plus d'informations sur le site de la commune :
<http://www.combrit-saintemarine.fr/>

USB VOLLEY À LA RECHERCHE DE JEUNES JOUEURS



/// Léa, Lilas, Justine et Juliette sont prêtes à monter au filet.

En septembre, l'Union sportive bigoudène a lancé sa toute première section de volley mixte, pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. "Mais par le plus grand des hasards, nous n'avons accueilli que des filles de 10 à 12 ans", rappelle Yves-Marie Quiniou, animateur sportif de la section. "On aimerait bien avoir des garçons et des plus petits aussi, entre 6 et 8 ans". Pas de compétition au programme de ces jeunes volleyeuses. "Ce n'est pas dans l'esprit de l'USB". Mais de la découverte et de l'éveil sportif "où on mélange avec d'autres sports de l'USB, comme le badminton et l'athlétisme". Le volley est, pour Yves-Marie Quiniou, "un prétexte". "On joue

avec le ballon et le filet, on apprend à faire des manchettes, des passes, des lancers... C'est très important dans le volley mais aussi dans d'autres sports". La coordination, l'équilibre, la concentration sont ainsi mobilisés. Parmi les supports utilisés, le coach a quelques physio-balls à sa disposition. Cette balle de gymnastique, utilisée par les kinés et les sportifs, permet de renforcer ses compétences de manière très ludique. "Ça les amuse beaucoup !". Les séances ont lieu tous les samedis, de 10 h à 11 h, à l'espace sportif de Croas-Ver, au tarif d'une adhésion à l'année à l'USB.

Union sportive bigoudène
02 98 56 48 46

BASKET DE PLUS EN PLUS D'ADHÉRENTS

Créé en septembre 2014, le club de Basket Combritois continue de grandir. Il compte aujourd'hui cinq équipes, de U9 à U13, en partenariat avec le club de Pont-l'Abbé et grâce au regroupement des clubs Espoir Basket Quimper Cornouaille. Plus d'une cinquantaine d'enfants, âgés de 7 à 13 ans, ainsi qu'une dizaine d'adultes, se retrouvent ainsi chaque semaine sur les parquets de Croas-Ver. Les entraînements pour les enfants ont lieu tous les mardis et jeudis, de 18 h à 19 h 30, et les samedis de 13 h 30 à 15 h. Ils sont encadrés par des professionnels et des bénévoles. Les matchs de championnat à domicile se

déroulent les samedis. Les adultes, eux, jouent les mardis de 19 h 30 à 21 h.

Plus d'informations sur le site :
www.basket-combrit.fr



/// Samedi 17 décembre, les jeunes basketteurs s'étaient réunis pour un goûter de Noël à Croas-Ver.

L'AGENDA...

DÉCOUVRIR

→ TROIS QUESTIONS À NOLWENN ACQUITTER, ANIMATRICE CULTURELLE À L'ABRI DU MARIN

• **La nouvelle exposition "Ils pêchaient à la voile", présentée à l'Abri du marin, est consacrée à la pêche à voile. Comment l'avez-vous élaborée ?**

Avec Brigitte Le Gall-Le Berre, élue à la culture, nous voulions monter une exposition sur le patrimoine maritime, et plus particulièrement sur la pêche traditionnelle. Cette pêche à la voile, comme elle était pratiquée avant l'apparition des moteurs dans les années 30, raconte un grand pan de l'histoire des marins bretons. Pour élaborer cette exposition, nous avons



fait des recherches, des lectures et nous avons rencontré des anciens marins. Ces derniers nous ont raconté d'incroyables histoires et livré des anecdotes sur la pratique de la pêche à la voile à Sainte-Marine. L'exposition est ainsi très riche, très humaine et vivante.

• **Outre les panneaux d'informations, des cartes postales, des photos, des objets sont présentés lors de cette exposition. Comment les avez-vous trouvés ?**

Effectivement, l'exposition présente, à travers des panneaux d'exposition, différents points constitutifs de la pêche à la voile comme le calendrier annuel des pêches, les différentes techniques, l'armement des bateaux, la préparation des hommes et la pêche à Sainte-Marine. Ils sont complétés par des photographies, des cartes postales anciennes et une collection d'objets maritimes, comme des filets, des casiers, des maquettes... Ces objets nous ont été prêtés par des habitants de Sainte-Marine, le Musée départemental

breton de Quimper, le Port-Musée de Douarnenez et le Musée de la pêche de Concarneau. Et nous sommes toujours intéressés par l'apport d'autres objets qui pourraient enrichir l'exposition.

• **Depuis plusieurs années, les expositions de l'Abri du Marin se découvrent dans d'autres lieux de la commune. Pourquoi ce choix ?**

Notre précédente exposition, dédiée à l'histoire des différents bacs qui se sont succédés sur l'Odet, est actuellement visible à la résidence de Kerborc'his. Il nous arrive aussi de collaborer avec la médiathèque. Présenter les expositions hors l'Abri du marin permet de toucher un autre public et de rendre accessible à tous l'histoire des ports et des marins.

L'Abri du marin est ouvert du jeudi au dimanche, de 14 h à 18 h, pendant les vacances scolaires du mercredi au dimanche de 14 h à 19 h, et durant la saison estivale, du mardi au dimanche, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Entrée : 2 €, réduit 1 €, gratuite pour les moins de 12 ans. / 02 98 51 94 40

→ SALLE DE PEN MORVAN

L'Association des pêcheurs plaisanciers de l'Odet (APPO) organise le **29 avril** une **journée consacrée au filetage, au fumage** et à la dégustation de maquereaux. L'occasion pour le public de découvrir le fumage de poisson, une technique ancestrale de conservation devenue une histoire de goût.

Entrée libre / 06 07 56 53 18

→ PARC DE KÉROBISTIN

Dans le cadre de **La Fête de la Bretagne**, organisée avec la Région Bretagne, **du 13 au 21 mai**, exposition des sculptures monumentales de Marc Morvan, à l'invitation de l'association La Cassociation.

Entrée libre.



→ FORT DE LA POINTE

• **Du 9 au 28 mai**, l'association Mein ha Dour présente une **exposition**

sur l'histoire de la commune. Plongée dans une soixantaine de métiers du commerce et de l'artisanat qui existaient entre 1900 à 1960, du monde agricole et du monde maritime. Les documents présentés (photos, objets, registres publics) ont été collectés et recherchés par l'association pendant deux années. Mein ha dour tend à vouloir préserver l'histoire et le patrimoine de la commune à travers cette exposition. Cette exposition s'inscrit dans la programmation de **La Fête de la Bretagne**, organisée avec la Région Bretagne. / *Entrée libre.*

• **Le 14 mai**, de 10 h à 18 h, **démonstration de travaux de forge et de cerclage de roues** par le musée des Vieux métiers d'Argol. / *Entrée libre.*

• **Le 21 mai**, de 10 h à 18 h, **exposition de véhicules anciens.** / *Entrée libre.*

ÉCRIRE / LIRE

→ À LA MÉDIATHÈQUE

• **Le 10 janvier**, à 14 h 30, aura lieu la première **Récréation autour du livre**. Un moment d'échange pour partager ses coups de cœur littéraires. Ces rencontres auront lieu tous les deuxièmes mardis du mois. *Gratuit / 02 98 51 90 81*

• **Le 20 janvier**, de 10 h 30 à 12 h 30, Gaëlle Allard, animatrice d'ateliers d'expressions orales et écrites, propose un **atelier d'écriture** de type MSE (Mouvement spontané d'écriture) pour déclencher l'écriture des participants. Les ateliers ont lieu une fois par mois.

Renseignements et inscriptions auprès de la médiathèque. : 02 98 51 90 81 bibliotheque@combrit-saintemarine.fr Tarif : 10 € la séance.

• **Le 4 mai**, de 14 h à 16 h 30, **atelier d'écriture itinérant** du Sud-Cornouaille autour du thème de l'année "Ça coule de source". Atelier ouvert à tous.

Entrée libre / Renseignements et inscriptions : ateliercornouaille@free.fr.

Au printemps, GRANDE VENTE DE LIVRES à petits prix à la médiathèque. La date sera annoncée prochainement.

SE DIVERTIR

→ À LA MÉDIATHÈQUE



• Les **mercredis 15 février et 19 avril**, de 15 h 30 à 17 h, après-midi de **découverte de jeux de société** avec Yann Droumaguet de La Boîte des jeux. Un atelier pour tous les âges.

Entrée libre.

Réservation conseillée : 02 98 51 90 81
ou à : bibliotheque@combrit-saintemarine.fr

→ ESPACE SPORTIF DE CROAS-VER

• Le **5 mars**, la fondation War'l Leur propose un **stage de danse bretonne** de 9 h 30 à 17 h.

Tarif : Adhérents : 5 € - Non adhérent : 10 €
02 98 64 68 37

• Le **2 avril**, à partir de 14 h, le Comité de jumelage Combrit-Gräfenhausen organise un **"loto jumelage"**. Ouvert à tous.

• Les **29 et 30 avril**, **championnat départemental de doublettes** pour les équipes seniors et féminines. Un événement organisé par l'association La Pétanque combritoise / 06 13 93 06 76

• Du **25 au 28 mai**, **32^{ème} édition du Mondial Pupilles**, tournoi international de football pour les U13. / 06 58 15 90 90

ÉCOUTER

→ L'ABRI DU MARIN

Dans le cadre de **La Fête de la Bretagne** et de l'exposition consacrée à la pêche à la voile, **conférence d'Éric Ogden le 20 mai** à 17 h 30. L'expert maritime international évoquera la construction d'une réplique d'un sloop de 1912. À la suite de la conférence, le public pourra découvrir le bateau et l'annexe d'Eric Ogden. À noter la présence d'Hubert Stagnol, du chantier naval du Guilvinec et constructeur de la réplique, et Sébastien Gaonar'h, charpentier de marine. / *Gratuit.*

→ DANS LES RUES DE SAINTE-MARINE

Le **13 mai**, défilé du bagad et cercle celtique de Combrit.

→ PARC DE KÉROBISTIN

Dans le cadre de **La Fête de la Bretagne**, concert le **samedi 20 mai** : **Joa** à 19 h 30 et à partir de 21 h, **Les Ramoneurs de Menhirs**, accompagnés de **Louise Ebel.** / *Entrée libre.*



→ DANS LES RUES DE SAINTE-MARINE

Les Combritois sont invités à **fêter la musique le 17 juin** à partir de 19 h. La Cassocation est aux manettes de ce rendez-vous survolté ! 06 60 73 35 57

→ ÉCOLE DE SAINTE-MARINE

Soirée couscous le 1^{er} avril à l'école, organisée par l'Association des parents d'élèves. / 06 61 81 52 38

→ ÉCOLE PUBLIQUE DU BOURG

Traditionnelle kermesse de fin d'année scolaire à l'école publique du Bourg, le **29 juin**, à partir de 14 h, organisée par l'Association des parents d'élèves de l'établissement. / 06 82 93 69 14

→ BOURG DE COMBRIT

Débutant ou expert de la dérobee, la municipalité invite tous les Combritois et les touristes à participer au **fest-noz** de la commune le **30 juin**, à partir de 13 h. *Gratuit* / 02 98 51 94 40

→ ÉCOLE NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ

Fin d'année scolaire rime souvent avec **kermesse**. Celle de l'école Notre-Dame de la Clarté aura lieu le **2 juillet**, à partir de 14 h. Aux manettes : les membres de l'Association des parents des écoles libres (Apel) de l'établissement. / 06 62 14 33 15

CÉLÉBRER

→ SAINTE-MARINE

Du **25 au 28 mai**, le port de Sainte-Marine et le chantier Naval fêteront leurs **30 ans**. L'association Pogo se joindra à la fête, puisqu'elle célébrera ses 20 ans. Le programme sera dévoilé prochainement.

→ PORT DE SAINTE-MARINE

Le **15 janvier**, de 15 h 30 à 18 h, **brûlage de sapin** à l'invitation de l'Association des parents d'élèves de l'école de Sainte-Marine. 06 61 81 52 38

→ MONUMENT AUX MORTS

Le **8 mai**, cérémonie commémorative du 72^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, de 11 h à 12 h, organisée par l'Union bretonne des combattants (UBC) et la municipalité. L'UBC propose une cérémonie patriotique le 25 juin, de 11 h à 12 h.



→ PARC DE KÉROBISTIN

• Les **6 et 7 juillet**, deuxième édition de la compétition **Les Voiles de Sainte-Marine**, organisée par l'association éponyme. Au programme : du golf à Kerbernez, de la voile sur l'Odet et des animations ludiques.

lesvoilesdesaintemarine@gmail.com.

• Depuis 2015, la **Fête des bois** est de retour, une animation impulsée par la municipalité. Pour sa troisième édition, le **8 juillet**, les associations de la commune, et leurs bénévoles, donneront le ton de cette fête purement traditionnelle. Au programme : des balades en mer, un défilé du Bagad et cercle celtique de Combrit avec la présentation de la Reine, des ateliers en tout genre et un fest-noz pour clore la journée en beauté.

Entrée libre / 02 98 51 94 40

• Les **8 et 9 juillet**, **compétition nationale de pirogue**, réunissant plus d'une centaine de participants, à partir de 9 h, proposée par l'association Team Mararava'A.

06 67 60 71 96

→ PORT DE SAINTE-MARINE

Le **9 juillet** sera consacrée également à la **Fête de la godille**, organisée par l'Association des parents d'élèves de l'école de Sainte-Marine / 06 61 81 52 38

CHINER

→ ESPACE SPORTIF DE CROAS-VER

Le **5 février**, de 9 h à 19 h, **troc et puces** organisé par l'Association des parents d'élèves de l'école publique du Bourg.

06 82 93 69 14

→ PORT DE SAINTE-MARINE

Le **25 juin**, toute la journée, **puces nautiques sur le port**, organisées par l'Association des pêcheurs plaisanciers de l'Odet (APPO).

Entrée libre / 06 07 56 53 18

JARDINER

→ ESPACE SPORTIF DE CROAS-VER

Le **19 mars**, de 10 h à 18 h, deuxième édition d'Un Dimanche au jardin, manifestation organisée par la commune et l'association Mein ha Dour. Au programme : ateliers, stand de plantes, conseils sur l'entretien et la mise en valeur des jardins. / *Entrée libre et gratuite.*

APPEL AUX ASSOCIATIONS !

Pour annoncer vos événements dans le prochain bulletin municipal, veuillez contacter la mairie avant le 10 juin 2017 :

communication@combrit-saintemarine.fr

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE AGNÈS LE MAÎTRE À LA BARRE

“Développer les axes touristiques du Pays bigouden”, c’est l’objectif de l’office de tourisme communautaire, basé à Pont-l’Abbé, qui a pris son envol le 1^{er} janvier. Rencontre avec Agnès Le Maître, sa directrice fraîchement nommée.

■ Depuis le 1^{er} janvier, l’office de tourisme communautaire est la nouvelle instance chargée du tourisme en Pays bigouden sud. Elle regroupe les cinq offices de tourisme et les points d’information touristique du territoire. Quelles raisons ont abouti à sa naissance ?

Tout d’abord, nous n’avons pas eu le choix. La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), votée le 7 août 2015, obligeait le transfert de la compétence “promotion tourisme” à un office de tourisme communautaire au 1^{er} janvier 2017. Par ailleurs, au sein de la Communauté de communes, bien avant que la loi ne soit votée, les élus, le personnel, les partenaires et également les sociaux-professionnels du tourisme exprimaient une forte demande pour développer ensemble le tourisme. Dans ce sens, dès 2015, les collectivités ont lancé un schéma touristique.

■ Quels en sont les grands axes ?

L’objectif prioritaire est de développer les axes touristiques du Pays bigouden, pour augmenter les retombées économiques sur le territoire. Pour cela, le schéma de développement touristique a défini quatre grands axes : renforcer les filières touristiques marchandes pour répondre aux attentes des clients ; affirmer une politique d’excellence autour des sites emblématiques et différenciant du territoire ; promouvoir et mettre en marche la destination Pays

bigouden sud ; redéployer la gouvernance touristique au service du projet touristique.

■ Quelles seront les retombées sur le terrain ?

Nous voulons construire une identité commune pour mieux informer les touristes sur les atouts du territoire, pour qu’ils trouvent partout les mêmes informations et les mêmes qualités de conseils. Dans cet esprit de mutualisation, nous travaillons sur la création d’un site web avec la Communauté de communes du Haut Pays bigouden autour de la marque “Pays bigouden”. La coiffe bigoudène symbolise la Bretagne pour beaucoup de touristes, nous voulons nous la réapproprier et affirmer haut et fort notre identité bigoudène.

■ Peut-on imaginer qu’il n’y aura plus d’office de tourisme dans les communes ?

Au contraire. Les offices de tourisme restent en place. Et le personnel aussi. Leurs missions vont évoluer, évidemment, puisque les enjeux sont désormais communautaires. Mais nos quinze conseillers séjours sont des spécialistes de leur commune. Ils suivront des formations pour mieux répondre aux attentes des touristes, pour mieux cerner leurs attentes et leur proposer deux ou trois activités maximums, et non tout un catalogue inadapté.

■ L’office de tourisme communautaire est sous un statut de Société publique locale (SPL). Qu’est-ce que cela apporte ?

Une organisation plus souple. Le financement est public, il provient de la Communauté de communes du Pays bigouden sud et des



/// Auparavant en poste en Normandie, Agnès Le Maître est ravie de piloter le nouvel office de tourisme communautaire du Pays bigouden sud.

collectivités locales, mais sa gestion est privée. Nous nous engageons à être transparents vis-à-vis de nos financeurs. Dans le cadre de la SPL, nous allons mener cette année une étude intitulée Schéma d’accueil et diffusion d’information touristique (Sadi). Une enquête qui permettra de mieux appréhender les flux touristiques en Pays bigouden sud au fil de l’année, déterminer les lieux les plus et les moins fréquentés par les touristes, les périodes les plus importantes... Cette recherche permettra de mieux comprendre les touristes, aidera les élus à mieux se positionner et les prestataires à améliorer leurs services.

■ Qu’en est-il de la taxe de séjour ?

La taxe de séjour, ou plutôt la contribution à la fréquentation touristique, sera collectée par l’office de tourisme communautaire et non plus par les communes. Elle sera utilisée pour contribuer au développement touristique des communes. Chaque hébergeur aura un compte personnel d’accès sur une plateforme sur Internet et pourra déclarer et payer sa taxe de séjour. Cet outil nous permettra d’affiner nos études sur les flux et les parcours des touristes, et de faciliter les démarches des hébergeurs. Des réunions seront organisées dans les prochaines semaines pour informer les partenaires du territoire de ce nouveau dispositif.

Les dates et horaires des réunions d’informations seront prochainement communiqués sur les sites des offices de tourisme.

SIVOM NOUVEAU PARTAGE DES COMPÉTENCES AVEC LA CCPBS ET LES COMMUNES

Le Syndicat intercommunal à vocations multiples Combrit - Sainte-Marine - Ile-Tudy a actuellement à sa charge quatre compétences : la protection du littoral, l’assainissement, la maison de retraite de Kerborc’his et la gestion des biens.

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), deux compétences du Sivom seront transférées à partir du 1^{er} janvier 2018 à la gestion de la Communauté de communes du Pays bigouden Sud (CCPBS). “Il s’agit de l’assainissement et du Gemapi, soit la prévention et la gestion des inondations”, précise José Le Bescond, directeur général des services de la commune de l’Ile-Tudy et secrétaire du Sivom. Et d’ajouter : “Le Sivom est maintenu et reste propriétaire

de la résidence de Kerborc’his, gérée par la fondation Massé-Trévidy”. Certains biens immobiliers deviennent propriétés des communes.

Combrit récupère ainsi la ferme du Créac’h, Roscanvel et Keringal. “La ferme du Créac’h est d’ores et déjà occupée par le centre de loisirs qui reverse un loyer mensuel de 1000 €”, indique Henri Stéphan, premier adjoint au maire. Les sanitaires publics du Treustel sont, eux, gérés par la commune de l’Ile-Tudy. La gestion des postes de secours et de l’antenne nautique du Treustel est conservée par le Sivom. “Le personnel pourrait rejoindre la CCPBS dans les prochains mois”, confie José Le Bescond, tout en précisant que certains aspects des transferts des compétences “sont en cours de discussion et de décision”.



/// L’équipe du Sivom, de gauche à droite, Guillaume Esteva-Kermel, chargé de mission ; Nathalie Corbel, agent administratif, et Jean-Yves Cloarec, agent technique. Absents sur la photo : Jean-Yves Thomas et Anne Vaillant, agents techniques, et José Le Bescond, secrétaire général.

**CAROLE SOLLIEC UN NOUVEAU VISAGE À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE**

"Travailler pour la fonction publique, c'est passionnant", assure Carole Sollicec. Depuis le 1^{er} octobre, cette bigoudène de 47 ans est chargée d'accueil à la mairie de Combrit. "Je remplace Régine Griffol partie à la

retraite après 35 années de service". Ses principales missions : accueillir le public, le renseigner, l'informer et le diriger si besoin vers les services adéquats ; répondre au téléphone et traiter le courrier ; enregistrer les actes d'état-civil (naissance, décès et mariage), les inscriptions sur les listes électorales et les différents recensements.

"Je suis également en charge de toute l'administration concernant le cimetière,

c'est-à-dire produire les titres de concessions pour les familles, procéder au renouvellement des concessions et assurer le suivi des cendres des défunts".

Expérimentée, la souriante Carole Sollicec travaillait auparavant au service accueil de la mairie de Pont-l'Abbé.

**"JARDIN DU SOUVENIR"****UN ESPACE POUR LA DISPERSION DES CENDRES AU CIMETIÈRE**

Dans le cimetière, un espace est aménagé pour la dispersion des cendres des défunts : "Le jardin du souvenir". La dispersion est soumise à autorisation. Une plaque portant l'identité du défunt peut être installée sur la colonne pupitre. Un formulaire de demande est disponible à l'accueil de la mairie. La pose d'objets de toute nature à proximité de cet espace n'est pas autorisée. Le dépôt de fleurs est autorisé pour une durée limitée après la dispersion des cendres.

**BORNE ÉLECTRIQUE RECHARGER SA VOITURE ÉLECTRIQUE À SAINTE-MARINE**

Opérationnelle depuis septembre, la borne électrique, installée sur le parking de Sainte-Marine, permet aux automobilistes de recharger leurs véhicules électriques. Pour lancer la charge, l'utilisateur a plusieurs possibilités. Il peut soit ouvrir un compte gratuitement via le site <https://mon.freshmile.com>, soit scanner le QRcode de la borne, soit s'identifier s'il possède un badge Freshmile. La borne électrique de Sainte-Marine fait partie d'un réseau de 140 bornes, installées et financées par le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère. 140 autres bornes devront être installées au cours de l'année dans le département. Les tarifs de la charge sont à consulter sur le site <http://www.sdef.fr>.

Une plaquette d'information est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie.

**11-NOVEMBRE UNE CENTAINE DE PERSONNES SE SOUVIENNENT**

Une centaine de personnes se sont réunies le 11 novembre au pied du Monument aux Morts de la commune pour se souvenir des guerres passées. Organisée par la mairie, en liaison avec l'Union bretonne des combattants (UBC), la commémoration était présidée par Henri Stéphan, premier adjoint au maire.

HAIES**TAILLE ET RÉGLEMENTATION OBLIGATOIRE**

Toute haie doit être taillée tant à la limite de propriété voisine qu'à celle du domaine public.

Haute de plus de 2 mètres, elle doit être plantée à 2 mètres au moins de la limite séparative. Moins haute, elle peut être plantée à 0,50 mètre de cette limite (Article 671 du Code Civil).

PLAGES**PAS DE TOUTOUS SUR LE SABLE**

Pour rappel, nos amis à quatre pattes ne sont pas admis sur les plages de la commune. Une mesure qui doit être appliquée selon l'article 95-2 du règlement sanitaire et départemental.

ÉLECTIONS**DATES ET MODALITÉS**

2017 sera marquée par les échéances électorales. Les présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 11 juin et 18 juin. Pour voter, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales de la commune, de se munir d'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire), de sa carte d'électeur et de se présenter au bureau de vote indiqué sur celle-ci.

NOUVEAUX COMMERCES



AUX FILS DES IDÉES

Passionnée de couture depuis l'âge de 14 ans, Chrystelle Nys, 39 ans, a ouvert cet été son atelier de couture, *Aux fils des idées*, véritable caverne d'Ali Baba. Chrystelle Nys propose de la retouche et de la création d'ameublements, de vêtements pour enfants, femmes et hommes, de doudous... "J'ai plein d'idées que j'adapte au client", précise la pétillante Chrystelle Nys. "Mon plaisir avant tout, c'est la couture", lance-t-elle dans un grand sourire. Difficile de ne pas la croire.

La boutique est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

> Le Lannou / 06 62 19 83 37

Facebook : *Aux fils des idées*



STUDIOS LAETITIA RIOPEL

Installée depuis septembre à l'entrée de Sainte-Marine, la Morbihannaise Laëtitia Riopel propose, avec son mari Matthieu, des services de conseils en décoration intérieure, en aménagement intérieur et de la maîtrise d'œuvre pour les particuliers et les entreprises du territoire. Les espaces showroom et matériauthèque de l'agence sont des atouts pour l'agence combroitise. "Nous sélectionnons des produits et des matériaux coup de cœur que nous mettons en vente". Ces produits, de très haut de gamme, proviennent de France ou d'autres pays en Europe. "Notre démarche est artistique, nous mettons en avant les harmonies et les couleurs, voilà pourquoi nous sommes une agence haute couture". Les deux associés trouvent leurs inspirations dans la mode, les tendances et même "autour du port de Sainte-Marine".

> 23 rue de l'Odet / 06 61 62 27 92

www.studio-laetitia-riopel.com



TY BABY BREIZH

Depuis le début de l'année, les bigoudènes Amélie Bassement et Audrey Le Floch sont les responsables de Ty Baby Breizh. "Une maison d'assistantes maternelles sécurisée et adaptée aux tout-petits", précisent les deux amies. D'une surface de 110 m², cette maison en bois de plain-pied est divisée en deux dortoirs de quatre lits chacun, une salle d'activité, une salle de bain, des toilettes, un jardin clôturé, un patio "et bientôt une salle de motricité".

Huit enfants maximum, âgés de 2 mois et demi à 6 ans, peuvent être accueillis, du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h.

> 4 rue an Durzunnel.

06 59 26 47 04 / 06 60 06 96 08

mamtybabybreizh@gmail.com



UNE BONNE ÉTOILE

L'agence Une bonne étoile permet de "proposer un service personnalisé pour l'organisation de mariages dans tout le Grand Ouest", décrit Stéphanie Richard-Brégent. Originaire de Lorient, cette "wedding planner" a lancé son activité en mai. Après une carrière dans la communication, dans l'immobilier et la banque —, et une master class avec une entreprise spécialisée dans l'organisation de mariages — elle a eu envie de poser ses valises et de créer son entreprise dans le Finistère. "Je construis avec les clients un projet qui leur ressemble". Un projet qui peut aller de la séance de coaching personnalisée à la formule complète.

> 06 15 35 58 13

srb@unebonneetoile.fr

www.unebonneetoile.fr



PHOENIX FACTORY

C'est en février 2016 que Marie-Camille Diquélou a ouvert Phoenix Factory, son atelier de tapissier-décoration. Ayant suivi une formation aux Beaux-Arts de Quimper puis obtenu un CAP de tapissier-décorateur à Brest, elle a travaillé à Paris, en Bretagne et en Suisse pour l'opéra de Lausanne. Aujourd'hui revenue à Sainte-Marine, Marie-Camille Diquélou propose la réfection de fauteuils, de canapés et de chaises. Pour cela, elle a une gamme variée de tissus et d'accessoires. "Je m'adapte aux commandes des clients", indique-t-elle.

Son atelier est ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 19 h.

> 28 rue de la Plage à Sainte-Marine

07 88 43 83 70

(téléphoner pour fixer un rendez-vous).

Facebook : *Phoenix Factory*.



ACHILLEA FLEURS

Située dans l'ancienne boutique du fleuriste du bourg, Achillea Fleurs est ouverte depuis fin octobre. "Nous avons réaménagé le lieu", note Geneviève Coadour, gérante, également fleuriste aux halles de Quimper. Avec son employée, Morenn Georlin, elles mettent en vente des fleurs, des plantes, des roses d'Equateur, un grand choix d'orchidées, des compositions florales pour différents événements de la vie.

La boutique est ouverte du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, et le dimanche de 10 h à 13 h.

> 2 bis rue ar Vigouden, au bourg

de Combrit / 02 20 40 79 23

**GROUPE MAJORITAIRE****“ENSEMBLE POUR COMBRIT SAINTE-MARINE”**

Nous poursuivons sereinement la mise en œuvre de notre programme électoral. Le restaurant scolaire, annoncé depuis des dizaines d'années, sera opérationnel le 3 avril.

Le Pôle nautique, entièrement réhabilité, à Kérobistin sera à la disposition avant l'été prochain du Centre nautique et des autres associations liées à la mer.

En cette période où les budgets des collectivités sont de plus en plus contraints, nous maîtrisons, par un gros travail de suivi des dépenses, le fonctionnement et l'investissement (exemple : prêt à 0 % sur 20 ans pour les travaux à Kérobistin).

Ainsi, cette façon d'agir nous permet la poursuite des actions et des dossiers structurants initiés depuis notre premier mandat.

Le programme 2017 verra donc la continuité de l'étude pour la rénovation et l'agrandissement de l'école publique du Bourg, la réfection de la Chapelle de la Clarté et la reprise des chaussées rue Jean-Marie Le Bris et divers autres travaux.

Par une note de la Préfecture de début 2016, dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle organisation du territoire de la République), la fusion du Sivom avec la Communauté de communes du Pays bigouden sud entraînait le transfert des biens immobiliers du Sivom vers la CCPBS.

Pour préserver nos contributions financières effectuées depuis des années au Sivom, nous avons décidé d'acheter le Créac'h, la ferme de Roscanvel et le stade de Kéringal. Ces biens intègrent ainsi nos actifs communaux. Cette acquisition nous coûtera environ 25 % de l'estimation des domaines, car notre part dans le Sivom est proche de 75 %. Cette décision a été votée à l'unanimité par le conseil municipal.

Pour la majorité municipale,

Henri STÉPHAN,

Premier adjoint au maire chargé des finances et de l'administration générale.

GROUPE MINORITAIRE**“COMBRIT Avenir”**

2016 cède sa place à la nouvelle année... Nous vous présentons nos meilleurs voeux de santé et de bonheur pour vous et vos proches. Que 2017 soit une année de réussite pour vos projets familiaux et professionnels !

2017 sera pour notre commune et le Sivom (Combrit Sainte-Marine et l'Île-Tudy) une année de transferts de responsabilités vers la Communauté de communes du Pays bigouden sud. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), votée en août 2015, décrit et organise l'ensemble de ces transferts dans différents domaines comme celui du social (petite

enfance), des grands réseaux (eau, assainissement) pour ne citer que ces deux-là.

Alors que le conseil municipal de notre commune a voté en novembre 2016 l'arrêt des travaux de réflexion sur les évolutions futures de Combrit - Sainte-Marine en matière d'urbanisme (plan local d'urbanisme "PLU"), le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) s'initie déjà à la maille territoriale de la Communauté de communes (prescription de la loi NOTRe).

Allons-nous vers une perte d'autonomie des communes à projeter leur développement en surface et les services de

proximité en faveur des générations futures ou au contraire vers un renforcement de capacité à décider et à construire les cités de demain ?

La réponse n'est pas évidente tant elle dépendra pour une grande part de la capacité des élus en charge des grands équilibres à avoir la hauteur de vue nécessaire. Elle a fait défaut dans un passé récent...

C'est à vous que reviendra le choix, le moment venu.

Bonne année 2017 !

Gérard Yvé

*Conseiller communautaire
Conseiller départemental remplaçant*

VOS ÉLUS

Jacqueline
QUÉAU



Henri
LE BÉCHENNEC



Maryannick
PICARD



Gérard YVÉ
Conseiller communautaire
Conseiller départemental
remplaçant

expo à l'ABRI du MARIN

BRETAGNE

COMBRIT • SAINTE-MARINE
ABRI DU MARIN EXPOSITION 2017

Ils Pêchaient à la Voile



TOUT commence en FINISTÈRE

Abri du Marin : 02 98 51 94 40
abri.marin@combrit-saintemarine.fr

COMBRIT-SAINTE-MARINE - 2017